BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 43—No 28 ST-BONIFACE, VENDREDI 12 OCTOBRE 1956 PRIX: SEPT CENTS

L'A.E.C.F.M. lancera des associations locales de Parents et Maîtres et de Jeunes Franco-Manitobains









La bénédiction d'une école bâtie sous un régime de triple taxe a marqué le début du 21ème congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, les 7 et 8 octobre derniers; la promesse d'une existence moins onéreuse dans l'avenir a clos ces fêtes du 40ème anniversaire de l'Association.

Au début, on entendit la voix d'un curé, étreint d'une vive émotion devant la générosité des parents et d'un conseil de Chevaliers de Colomb; à la fin, on écouta l'éloquence inspirée d'un ambassadeur de France proclamant la victoire éventuelle de la foi, de la race et de la langue.

Le 21ème congrès de l'Association d'Education commença en effet dimanche dernier, à 2 h. de l'après-midi, avec la bénédiction et l'ouverture officielle de l'école bilingue et catholique de la paroisse du Précieux-Sang, à Norwood. Il se termina le lundi soir par un banquet intime à l'Hôtel Marion de la ville de St-Boniface, avec, comme orateur principal, S. Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada.

(Un rapport complet de la cérémonie de dimanche après-midi parait dans ce journal en page 4.)

L'édifice de $145,000, complété au prix de lourds sacrifices, impossibles à évaluer en termes pécuniaires, fut le fruit des convictions que l'Association d'Education s'efforce d'entretenir au Manitoba depuis 1916. Il convenait alors que la cérémonie qui dédia l'école au service de Dieu et de la patrie soit suivie par une messe d'actions de grâces à l'église paroissiale, célébrée par l'archevêque de St-Boniface, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, successeur de l'initiateur épiscopal de l'Association, S. Exc. Mgr Arthur Béliveau. Le "miracle" de la marche ascendante de l'Association fut, en cette occasion, dignement chanté par le prédicateur, lui-même ancien visiteur des écoles, et apologiste attitré de la culture française dans la province, M. l'abbé A. d'Eschambault. (Voir texte de ce sermon en page trois.)

Pendant que se déroulaient ces cérémonies consacrées au souvenir des progrès accomplis avec l'aide de la Providence, depuis quarante ans, le président de l'Association, M. le Dr P.-E. LaFlèche, revenait de l'Est par la

(Suite a la septième page)

Nos photos

←

Sur les photos à gauche, l'on voit quelques scènes des événements qui se sont déroulés les 7 et 8 octobre, pendant le congrès de l'A.E.C.F.M.

I

Vue d'ensemble de la foule, prise du toit de l'école du Précieux-Sang, pendant l'allocution de l'archevêque de St-Boniface. On voit les dignitaires, au fond à droite.

II

Quelques élèves des quatre écoles qui se sont distingués par l'appui qu'ils ont apporté au Sou de l'Ecolier. A droite, le président général de l'Association, **M. le dentiste P.-E. LaFlèche**, regarde avec une joie paternelle les détenteurs des quatre trophées de **La Liberté et le Patriote.**

III

Pour la première fois, croit-on, nous publions une photographie des heureuses gagnantes de l'Ordre du Mérite Scolaire, dont la plupart auraient voulu demander permission préalable à une supérieure majeure, si notre photographe leur avait laissé le temps de le faire.

IV

La table d'honneur au banquet de clôture de l'A.E.C.F.M. à l'hôtel Marion, le soir du 8 octobre. Voir les noms dans le texte du rapport sur le congrès.

(Photos Gene Gauthier)

Avis

A cause de l'abondance des matières, cette semaine, à la suite du congrès de l'A.E.C.F.M. et de l'ouverture du "nouveau" poste CFRG, il a fallu remettre à plus tard la publication de plusieurs chroniques de paroisses.

Les institutions cath. dans le monde

BRUXELLES — L'Eglise catholique, à travers le monde, compte 82,581 écoles de garçons et 58,811 écoles de filles; le nombre des élèves en atteint, pour la première catégorie, plus de 9 millions et demi et, pour la seconde, près de 7 millions. C'est ce que signale un dossier des Informations catholiques internationales. L'Eglise compte 30,649 institutions de bienfaisance dans l'univers; elle y est au service de près de 10 millions d'assistés.



L'on voit sur cette photo **l'hon. W. C. Miller**, ministre de l'Education, qui explique à des visiteurs distingués comment couper avec élégance le rubar qui ferme l'entrée d'un nouvel édifice. Les spectateurs intéressés à l'école du Précieux-Sang, de Norwood, qui a été ouverte par M. Miller le 7 octobre, sont: M. le consul de France, le **comte Serge de Fleury**, **S. Exc. M. Francis Lacoste**, ambassadeur de France au Canada, et **Mme Lacoste.** (Photo Gene Gauthier)

La voix canadienne-française du sud de la Saskatchewan

Il y a entre l'ouverture officielle du poste CFRG, le 1er juin 1952, et l'inauguration de la nouvelle fréquence du poste, le dimanche 14 octobre, toute une vie de joie, de déception, d'angoisse, d'espoir, de patience, de courage, de réjouissance. On s'était réjoui, en effet, lors de l'octroi du permis pour la construction de deux postes en Saskatchewan, en janvier 1951. Le 24 juin suivant, la campagne de souscription était lancée et poursuivie avec enthousiasme. Vint enfin, le 1er juin 1952, l'inauguration glorieuse du poste. Mais, dès le lendemain, les plaintes affluèrent. Les paroisses du sud-est, et surtout de l'archidiocèse de Regina, qui avaient fourni $50,000 en souscriptions, ne pouvaient pas capter les émissions. La lutte, soutenue depuis 1932, quand le poste de Watrous diffusa quelques heures de français par semaine, avait abouti à une victoire un peu amère.

La situation ne pouvait pas durer indéfiniment, mais il fallait établir le poste aussi solidement que possible avant de risquer les modifications nécessaires. Heureusement que les plans de construction de l'édifice à Gravelbourg avaient prévu la possibilité d'améliorer ainsi l'équipement. En attendant qu'on apporte un remède à cette condition, les fidèles des paroisses lointaines devaient supporter tant bien que mal leur désappointement, tenir leurs promesses et espérer de meilleurs jours.

C'est au début de mai 1955 que les directeurs de Radio-Gravelbourg crurent le temps venu de mener à bon terme l'entreprise restée inachevée. Il fallait rendre justice à des compatriotes généreux, mettre un terme à l'isolement qui rongeait la vie canadienne-française parmi les jeunes de ces endroits et [illegible]er la position du poste [illegible] des annonceurs de la [illegible]. La décision de lancer [illegible]scription-éclair" fut v[illegible]ement appuyée par S. Exc. [illegible] Aimé Decosse dans une lettre ouverte où il affirmait nettement que "les auditeurs de CFRG se rappelleront qu'il ne s'agit plus ici d'un devoir de charité seulement, mais encore d'un devoir de justice"

Les problèmes financiers n'étaient pas les seuls obstacles à la réalisation de ce rêve. Les règlements de Radio-Canada et même l'entente internationale sur l'usage des ondes pouvaient poser des exigences que les techniciens n'arriveraient pas à résoudre. Mais enfin, les pèlerinages habituels à Ottawa portèrent fruit, avec l'aide inattendue et décisive d'un anglophone dont l'intervention tenait du prodige. On alloua au poste CFRG une deuxième fréquence de 710 kilocycles, fait unique au Canada. On permit l'augmentation du pouvoir de 250 watts à 5,000 watts pendant toute la journée jusqu'au coucher du soleil. Pourquoi cette restriction? Pour ne pas nuire aux droits d'un poste déjà établi à Seattle, aux Etats-Unis. Cependant, au lieu de se résigner à reprendre l'ancien horaire quotidien à partir de 4 h. de l'après-midi, on profitera de la marge entre l'heure centrale et l'heure de la côte, soit deux heures, pour rester sur les ondes jusqu'à 6 h. 15. Ce boniment qui ne semble pas intentionnel, rendra possible un travail infiniment plus efficace auprès des enfants et du chef de famille.

On comprend alors que les Canadiens français du sud de la Saskatchewan soient à la joie, le 14 octobre, quand on inaugurera l'usage de la nouvelle fréquence du poste CFRG. Déjà, à Régina, à Lebret et même à St-Boniface, on capte avec facilité les émissions du jour, au cours des essais techniques. La grande famille est réunie aux écoutes. Des frontières est du Manitoba jusqu'aux limites ouest de l'Alberta, des ondes ininterrompues portent la voix française, à qui veut l'entendre. L'exploitation commerciale de CFRG en bénéficiera. Mais on tirera le plus grand profit de la réalisation de ce que peuvent accomplir la foi et le travail au service de bonnes causes.

Programme d'inauguration de CFRG

5000 watts — 710 kilocycles

Samedi 13 octobre

A 4 h. de l'après-midi
Bénédiction du nouvel émetteur par M. l'abbé Arthur Moquin, curé de la cathédrale de Gravelbourg.

Dimanche 14 octobre

A 8 h. a.m.
Messages radiophoniques: le docteur Rosario Morin, président de Radio-Gravelbourg Limitée; S. Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg; autres messages.

A 9 h. 30 a.m.
Messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr A. Decosse
Commentateur: M. l'abbé René Bérubé.
Sermon de circonstance par un prédicateur invité.

A 2 h. p.m.
Ralliement au gymnase du Collège de Gravelbourg, sous la présidence du Dr R. Morin.

1. "O Canada", par la chorale du Collège de Gravelbourg.
2. Le président de Radio-Gravelbourg Ltée, le Dr R. Morin.
3. La ville de Gravelbourg: S. H. le maire Albert-N. Forcier.
4. L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan: Me Maurice Denis, vice-président.
5. Le Conseil de la Vie française en Amérique.
6. Intermède: artiste invitée, Mlle Marguerite Piché; accompagnatrice, Mlle Hermine Lemoine.
7. Radio-Ouest-Française.
8. M. Raymond Denis, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien président de l'A.C.F.C.
9. Intermission (5 minutes).
10. Choeur des élèves du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg.
11. Le docteur Adrien Pouliot, vice-président du bureau des gouverneurs de Radio-Canada.
12. Le gouvernement de la Saskatchewan: M. J. H. Sturdy, ministre du Bien-être.
13. La province ecclésiastique de la Saskatchewan.
14. S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.
15. Intermède: notre artiste invitée.
16. Le gouvernement fédéral.
17. "Dieu protège la reine."

(Tout le programme du dimanche sera diffusé)

Les directeurs de Radio-Gravelbourg Limitée invitent tous les auditeurs et amis de notre société à assister à cette journée d'inauguration.

En faveur de la souscription

Plus encore que dans le passé, j'éprouve un vif bonheur à pouvoir accomplir mon humble part pour permettre à notre **chère Association** de poursuivre son oeuvre si bienfaisante. Car le souvenir de ses quarante années d'activité, que nous rappelons ces jours-ci, me remue profondément et exalte ma fierté. Que d'efforts multipliés par un nombre incalculable des nôtres! Que de contributions, imposantes dans leur total!

Et ce n'est point qu'un souvenir émouvant. C'est une réalité. Nous restons ce que Dieu a bien voulu nous faire! Et, après Dieu, c'est notre Association qui a fait que nous sommes restés Canadiens français! Avec Dieu, c'est elle qui nous procurera les moyens indispensables de rester tels!

Faire remise de ma contribution annuelle à l'Association revêt pour moi le caractère d'une dette. Celui aussi, d'une garantie pour les miens.

Veuillez donc accepter le chèque ci-inclus et faire savoir à tous les miens du Manitoba français qu'il ne tient qu'à eux d'éprouver, eux aussi, du vrai bonheur et un sentiment d'enrichissante fierté: qu'ils versent pour cela, une contribution généreuse à notre Association!

Je bénis celle-ci, ses dirigeants et ses membres, en Jésus par Marie.

† Maurice BAUDOUX,
archevêque de St-Boniface.

Le nouvel auditorium-gymnase desservirait plus de 2,300 écoliers

En octobre 1955, les électeurs du district scolaire votaient en faveur de trois règlements. Qu'est-il advenu depuis?

Le premier règlement concernait la construction de l'école Béliveau, à l'angle des chemins Speers et Bibeau. Bien que retardée par la grève des aciéries, cette école est maintenant en bonne voie de construction et devrait être terminée pour l'ouverture des classes au second terme.

Le deuxième règlement avait pour but la construction de l'école Frontenac, sur le boulevard Autumnwood dans le lotissement Ladco. Comme la population de ce district grandit rapidement, on en commencera la construction dès cet automne afin d'acheter les travaux le 1er septembre.

Le troisième règlement autorisait une dépense de $100,000 pour l'érection d'un auditorium-gymnase pour les 2,300 élèves de la partie nord du district scolaire de St-Boniface. Mais cette somme se révéla insuffisante, c'est pourquoi il faut soumettre maintenant à l'approbation des contribuables un autre règlement pour la somme de $65,000. Il est à noter que ce nouveau règlement autorisera la somme de $165,000 parce que, quand il sera adopté, celui de l'année dernière sera aboli. Il s'agit en fait d'ajouter $65,000 à la somme qui a été approuvée l'an dernier.

Pourquoi a-t-on besoin d'un auditorium-gymnase à St-Boniface? Aucune des écoles (Marion, Provencher ou St-Joseph) n'a de salle assez vaste pour contenir ses étudiants. Cet inconvénient entraîne bien des désavantages, tels l'impossibilité de présenter des programmes ou spectacles divers, la nécessité pour les élèves, pendant les journées de mauvais temps ou en hiver, de rester cloitrés toute la journée, ceci au plus grand détriment de leur développement physique.

Les avantages de posséder une salle assez grande pour contenir les 2,300 élèves de ces écoles seraient d'une portée incalculable. En voici quelques-uns: des cours de gymnastique sous l'oeil de surveillants compétents, parties sportives bien dirigées et arbitrées favorisant le développement de la discipline et de l'esprit sportif, des réunions plénières de membres d'associations, qui se voyant si nombreux, sont stimulés et encouragés par le nombre, des discours de personnes de renom les jours de fêtes, tel le jour de Dollard, etc.

Les parents dont les enfants fréquentent les écoles de St-Boniface et toutes les personnes intéressées au développement et au bien-être des enfants devraient voter en faveur d'un nouveau règlement pour l'érection d'un auditorium-gymnase à l'école Provencher. Ces personnes se feront un devoir de persuader d'autres électeurs de voter pour ce projet.

PERCEPTION 14 OCTOBRE — **SOUSCRIVEZ GÉNÉREUSEMENT... POUR VOS ENFANTS!** — **ASSOCIATION D'ÉDUCATION**

Au "Théâtre populaire"

"Le président Haudecoeur"

Le dimanche 14 octobre, le "Théâtre populaire" présente "Le président Haudecoeur" de Roger Ferdinand.

Réputé en France comme auteur dramatique, Roger Ferdinand a connu le succès avec "Chottard et compagnie" créé à l'Odéon et "Les J 3". C'est lui qui a succédé à Marcel Pagnol comme président de la Société des Auteurs Dramatiques français. Il a été l'un des dramaturges les plus appréciés des années de guerre.

Par la suite, il est devenu scénariste à Hollywood pour le compte de la Metro-Goldwin-Mayer et finalement a fondé la Société de films Roger Ferdinand.

"Le président Haudecoeur" est une oeuvre caustique décrivant l'attitude compassée d'un magistrat dans la cinquantaine en face de son fils âgé de 22 ans et amoureux, comme il se doit. Il y a conflit entre le père et le fils et l'intrigue se corse à l'arrivée d'une jeune femme dont on ne sait si le caractère ambigu résoudra ou aggravera la situation.

"Le président Haudecoeur" met en vedette François Rozet et Gisèle Schmidt. Le reste de la distribution comprend: Jean-Paul Dugas, Camille Ducharme, Edgar Fruitier, Rose Rey-Duzil, Lucille Cousineau, Georges Landreau et Marthe Nadeau.

Les décors sont signés Alexis, et les costumes Richard Lorain. "Le président Haudecoeur" a été adapté pour la télévision par Jeanne Frey et sera réalisé par Florent Forget.

"Music-Hall"

Le dimanche 14 octobre, à 2 h. de l'après-midi, le populaire programme de variétés "Music-Hall" reprendra l'affiche de la télévision pour une autre saison au cours de laquelle on présentera, comme par l'année passée, le plus beau choix de vedettes de la scène, de la chanson ou de la danse accompagnées des meilleurs chefs d'orchestre.

Pour l'émission inaugurale, "Music-Hall" invitera le jeune peintre-chanteur Alain Denis, les casteliers Diane et Dietrich avec leurs marionnettes, le danseur Eric Hyrst et enfin l'amusante troupe du Beu qui rit.

L'hôtesse, Michelle Tisseyre, prêtera de nouveau son souriant concours au programme. L'orchestre sera dirigé, lors de la première émission, par Henry Matthews.

C'est Denys Gagnon qui réalise "Music-Hall", le 14 octobre. Pour la suite de la série, la réalisation sera confiée alternativement à Denys Gagnon et Roger Fournier.

L'évêque de Shanghaï est encore en prison

HONG-KONG — Le 8 septembre 1955, S. Exc. Mgr Ignace Kiong était arrêté avec 7 prêtres chinois de son diocèse, 14 jésuites chinois, 2 carmélites et 300 chrétiens. Pendant que la police opérait, toutes les familles catholiques étaient enfermées chez elles, huit jours durant, pour rendre toute démonstration impossible. Le 26 septembre, nouveau coup de filet: 10 prêtres séculiers, 9 jésuites, 38 séminaristes, 5 religieuses, des milliers de chrétiens étaient arrêtés.

Notes agricoles

Une aide de choix à la ferme

Un produit chimique inconnu il y a 25 ans rend aujourd'hui de grands services aux cultivateurs canadiens.

Vu son excellent rendement dans certaines conditions difficiles, le néoprène a trouvé de nombreuses applications en agriculture depuis son apparition sur le marché en 1931. Premier caoutchouc synthétique pour tous usages, il possédait alors des propriétés très voisines de celles du caoutchouc naturel. Grâce à l'amélioration de ces caractéristiques, le néoprène est devenu par la suite une matière bien distincte, remarquablement serviable, et non plus un simple matériau de remplacement.

De nombreux fermiers connaissent bien le néoprène comme le matériau résistant avec lequel on fait des boyaux et des courroies de transmission pour nombre de machines agricoles, les guipages protecteurs de certains types de fils électriques et des pièces de prises de courant et de douilles de lampe. Peut-être ont-ils aussi conduit des camions dont les roues étaient munies de bandages pleins en néoprène ou utilisé des peintures d'entretien à base de néoprène pour protéger les pièces métalliques de certaines machines ou bâtiments. Peut-être ont-ils porté des tabliers, des gants ou des bottes de travail en néoprène, ou encore des chaussures à semelle et talon du même produit.

Un des emplois les plus courants du néoprène à la ferme est la fabrication de boyaux résistants aux produits chimiques pour des appareils comme les applicateurs et les pulvérisateurs. Les boyaux de néoprène résistent aux substances chimiques contenues dans les herbicides, insecticides et fertilisants liquides et ne sont nullement affectés par l'huile, la graisse et l'essence.

Résistants et durables, ces boyaux ne se détériorent pas aussi vite, sous l'effet des intempéries, que s'ils étaient faits de caoutchouc naturel. Les pomiculteurs et maraîchers, qui remisent leurs machines pendant de longues périodes, déclarent que le néoprène ne se fendille pas, ne se ramollit pas, ni se durcit pendant tout ce temps.

Le néoprène rend également de grands services au cultivateur laitier. Le lait doit être manipulé avec mille précautions hygiéniques. Le matériel doit être entièrement stérilisé et la moindre pièce doit être en mesure de résister aux produits chimiques et aux températures élevées de la stérilisation; il ne doit pas être affecté par la graisse et ne doit pas lui-même avoir d'action nocive sur le lait.

A cause de sa résistance à l'action détériorante de la graisse, de la chaleur et des produits chimiques, et parce qu'il n'affecte pas le lait, le néoprène est utilisé dans la fabrication des trayeurs, des joints de refroidisseurs et dans les vêtements hygiéniques des gens qui manipulent le lait.

Chez le cultivateur laitier, l'utilisation la plus importante peut-être que l'on fait du néoprène est dans la trayeuse. Les trayeurs et les tubes en caoutchouc d'une trayeuse sont la plus grande source de bactéries thermoduriques. Des expériences faites dans huit fermes des Etats-Unis ont démontré que dans les mêmes conditions de nettoyage et de stérilisation le nombre de bactéries développées dans les trayeurs de néoprène est inférieur à celui des trayeurs en caoutchouc naturel.

Grâce à leur grande résistance à l'absorption de la graisse, on a constaté moins de déformation dans les trayeurs en néoprène dont la durée est d'environ le double de celle des trayeurs en caoutchouc.

Il est incontestable que le néoprène rend de grands services à la ferme, mais on n'a pas encore exploré tout son champ entier d'applications dans l'agriculture. Par moulage, on peut donner à ce caoutchouc synthétique toutes sortes de formes compliquées, et ses caractéristiques physiques ouvrent de larges perspectives.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Initiation

Les 32 nouveaux furent initiés, cette année, par les élèves de la classe de Belles-Lettres. Le juge en chef, Gabriel Roy, imposa des punitions qui furent bien acceptées des jeunes, et même du nouveau supérieur qui se fit prendre au piège, en signant avec une plume — à détonation — les accusations portées contre les nouveaux!

Journée des parents

Déjà depuis plusieurs jours, Pères et élèves préparaient cette belle journée des parents. Ordinairement, ce sont les parents qui reçoivent les enfants, mais ce 7 octobre 1956, ce sont les enfants qui avaient préparé pour leurs parents une grande réception.

A 10 h., la chapelle était remplie à tel point que la moitié du grand corridor reçut le surplus. Le R. P. E. Turenne, ancien junioriste et missionnaire au Yukon depuis 10 ans, avait accepté de chanter la messe; il était accompagné comme diacre du R. P. J. Morin et du R. P. J. Soulodre comme sous-diacre.

A midi, tous nos visiteurs avaient pris place avec les membres de leur famille au réfectoire et la salle de récréation, aménagée pour la circonstance, était convertie en salle de banquet: et quel banquet! un banquet aux fèves pour 325 convives . . . et tous furent rassasiés.

Rien de surprenant qu'après un tel dîner, les parents n'eurent aucune chance de gagner la partie de balle dure contre les jeunes. C'est que ça essouffle, une pinte de fèves recouverte ensuite d'un petit melon de crème glacée. Je puis vous assurer que c'était une partie vraiment intéressante, car un plus grand nombre de spectateurs ont préféré regarder cette partie qui se jouait à l'extérieur, par une température idéale, entre parents et fistons, plutôt que celle qui se disputait sur l'écran de la télévision, à l'intérieur, entre les Yankees de New-York et les Dodgers de Brooklyn!

Un numéro important au programme de la journée est la présentation des professeurs et la discussion libre de certains points des études ou du règlement qui intéressent les parents. Une détente suivit cette réunion sérieuse. La fanfare égayait tous les auditeurs par des airs joyeux et enlevants; une démonstration de gymnastique révéla aux parents que leurs enfants savaient bien faire les choses, même des culbutes, d'une façon gracieuse.

La journée des parents se termina par les exercices du mois du Rosaire et par la bénédiction du T. S. Sacrement, en plein air, dans le magnifique décor de la grotte de Notre-Dame des Vocations.

Notes du mois de septembre

Les deux premiers de chaque classe pour le mois de septembre furent les suivants: en Méthode, Ovide Poirier et Robert McDonald; en Syntaxe, Robert Sherstone et Albert Vermette; en Eléments latins, Léopold Leclare et Jules Nault; en Eléments français, Pierre Letain et Raymond Poirier.



Quand le **R. P. Joseph Hamlin**, missionnaire au Guatemala, visite son confrère de classe, **Stan Musial**, il doit passer quelque temps dans l'abris de l'équipe de baseball, les Cardinaux de St-Louis, dont Stan est l'étoile. On le voit sur la photo, anxieux d'apprendre des tactiques qu'il pourra ensuite enseigner à ses petits joueurs des Cuchumatanez.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

La Ligue Nationale de hockey vient de perdre un de ses meilleurs instructeurs dans la personne de Dick Irvine. C'est la maladie qui a forcé cet homme énergique à abandonner un sport auquel il avait consacré toute sa vie avec une énergie et une ténacité incroyables. La carrière de Dick Irvine est bien connue. Excellent joueur de hockey, il dut abandonner ce sport quand il se fractura le crâne à la suite d'un accident. Il devint par la suite instructeur des Eperviers de Chicago et fit des merveilles avec cette équipe. Puis il passait aux Maple Leafs de Toronto, où il dirigeait une équipe qui a donné au hockey professionnel une de ses meilleures lignes, celle de Primeau-Conacher-Jackson.

Lorsqu'on lui confia la direction des Canadiens de Montréal, cette équipe venait de passer par une période lamentable de son histoire. Des instructeurs, pourtant compétents, n'avaient pas su donner à Montréal un club gagnant, et les Maroons avaient partiellement éclipsé les Habitants. Mais la direction du Forum, inspirée par le Machiavel du hockey, Tommy Gorman, sacrifiait les Maroons et ne conservait que les Canadiens. On avait espéré renforcer ainsi l'équipe de la métropole, mais on n'y parvint pas. Seul Toe Blake devait s'illustrer par la suite pour les Habitants.

Irvine prit donc les Canadiens en main et il demanda trois ans pour gagner le championnat. Il tint promesse et, sous sa direction, les Habitants entrèrent de nouveau dans la légende, redevenant les "Flying Frenchmen" d'autrefois, la terreur de la ligue et l'attraction numéro un de la Nationale. Irvine aura ainsi contribué à redonner aux Canadiens français la fierté sportive qui les animait au temps de Joliat, Gagnon, Morenz, Vézina, Boucher, Mantha, Larochelle, etc.

Pas tendres

Les journaux de langue française, obéissant parfois à un nationalisme étroit, n'ont pas toujours été tendres pour Irvine. On a même écrit bien des âneries sur celui qui a fait du hockey le premier sport à Montréal. Mais Irvine n'en a pas moins continué son travail, et c'est sous sa direction que Maurice Richard, Elmer Lach, Toe Blake, Bill Durnan, Butch Bouchard, Kenny Reardon et tous les autres brillants porte-couleurs des Habitants ont connu des heures de gloire inoubliables. Irvine avait beaucoup d'admiration pour Richard. On peut même dire qu'il en avait parfois peut-être trop et qu'il faisait reposer sur les épaules du Rocket des responsabilités trop grandes pour un seul joueur. On se souvient qu'il arrivait assez souvent à Irvine de faire évoluer Richard sur deux lignes, ou encore de le faire jouer régulièrement en plus de l'envoyer dans la mêlée quand les adversaires étaient punis.

Irvine aimait le jeu robuste et nous croyons qu'il a grandement influencé Richard en ce sens. Il aimait le Rocket parce que ce dernier n'avait pas froid aux yeux et il l'encourageait à ne pas s'en laisser imposer, comme si Richard avait eu besoin de cela. Mais Irvine a aussi aidé plusieurs des meilleurs joueurs des Canadiens, dont Bouchard et Gerry McNeil, et il en a fait des vedettes de premier plan. C'est lui qui a formé la ligne la plus formidable dans l'histoire de la Nationale, le trio Lach-Blake-Richard, la fameuse "Punch Line", qui a fait les beaux jours des Canadiens.

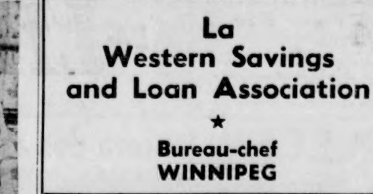
Puis Irvine quitta la direction des Habitants. Personne n'a jamais su exactement pourquoi Dick laissait les Habitants. On a affirmé en certains milieux qu'il était parti parce qu'il ne pouvait pas vaincre les Red Wings de Detroit.

Autre version

Pour notre part nous avons entendu dire qu'Irvine avait quitté la direction des Canadiens à la suite de l'incident Maurice Richard. Il est bien évident que le pilote des Habitants n'avait pas prisé alors la décision de M. Campbell et nous croyons qu'il aurait voulu que la direction des Canadiens adopte une autre attitude que celle prise par Frank Selke et dictée ensuite à Maurice Richard. Quoiqu'il en soit, Irvine quitta les Canadiens à la fin de cette saison et passa à Chicago. Il ne fit pas de merveilles avec les Eperviers, mais il parvint quand même à en faire un club plus intéressant à surveiller que par les années passées. Qui sait si, dans trois ou quatre ans, il n'aurait pas été capable de rebâtir cette équipe.

La vie d'un instructeur de hockey n'est pas toujours rose, surtout s'il est de langue anglaise et doit diriger une équipe appuyée par une majorité de partisans de langue française. Il nous semble bien qu'Irvine ait été un homme capable de s'élever au-dessus des préjugés de race et qu'il n'avait qu'une ambition: gagner. Il n'aimait pas les buveurs de bière, ni les joueurs craintifs. Il pouvait certainement commettre des erreurs de jugement, mais quand on songe au grand nombre de joueurs qui ont connu la gloire, sous sa direction, on ne peut quand même s'empêcher de reconnaître que Dick Irvine a été un maître de l'art difficile de bien diriger des hommes.

Irvine passera probablement au Temple de la Renommée du hockey, et sous son effigie on pourra écrire la phrase célèbre: "La main invisible du destin a joué contre moi jusqu'à la fin de ma carrière."



Prix du "bon accent" anglais et du "bien parler" français annoncés à Paris

PARIS — Un concours désignera la personne qui, dans le monde, parle mieux le français et celle qui a le meilleur accent anglais. Les Editions du Signal, de Paris, ont lancé ce concours et l'Unesco signale que le "Prix Mirabeau" (français) et le "Prix Shakespeare" (anglais) sont dotés chacun de 50,000 francs français. Les candidats devront lire un texte choisi par les organisateurs et le faire enregistrer sur disque ou sur bande magnétique. Le prix Mirabeau est ouvert à tous, sans distinction de nationalité, alors que seules les personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais sont admises à concourir pour le prix Shakespeare. On peut obtenir le règlement du concours au Secrétariat des Prix, 75, rue du Cardinal-Lemoine, Paris, Ve.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

S. Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France

"Le succès général finira par donner la victoire à chacun comme à tous"

(Texte du discours prononcé lors du banquet de l'Association)

Je veux d'abord vous demander la permission de m'acquitter d'une dette de reconnaissance. En m'invitant à prendre place parmi vous ce soir, le Dr Paul-Emile LaFlèche, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, m'a fait honneur. Il m'a fait aussi un profond plaisir et je tiens à lui en exprimer toute ma gratitude.

De ce point de vue, je dois d'ailleurs, comme il faut toujours le faire, adresser mes remerciements non seulement aux hommes, mais à la Providence aussi. Car elle a permis que ma visite au Manitoba fût placée sous le signe de la plus heureuse chance, ce qui, pour un chrétien, ne se confond point avec cette notion païenne et désespérée du hasard, qui n'existe pas, mais signifie qu'une volonté supérieure à celle des hommes dispose les événements de telle sorte qu'ils s'enchaînent pour produire un certain résultat, pour accomplir une certaine fin.

Hier dimanche, par une journée radieuse de cet automne admirable de l'Ouest canadien, dont la lumière est si délicate, si blanche, si belle, j'avais l'occasion d'assister à la dédicace d'une école de langue française, l'école du Précieux-Sang, dans l'une des paroisses de St-Boniface. C'était vraiment fort bien, pour célébrer mon premier jour en terre manitobaine, et ce soir, j'ai la bonne fortune de participer à ce banquet de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui résume en elle-même toutes les activités de cette sorte, tous les efforts, souvent héroïques, et toujours si hautement méritoires, qui ont permis aux Canadiens français de cette province de rester eux-mêmes, fidèles à leur race, à leur sang, à leur langue, à l'esprit de leurs pères et à leur foi.

Loin de moi la tentation d'oublier, ne fût-ce qu'un instant, ce que je suis, le représentant, auprès du gouvernement fédéral canadien, auprès de la nation canadienne, de la nation française, le représentant de la France auprès du cher Canada, allié et ami de mon pays; le représentant de toute la France, dans toute sa diversité, auprès de tout le Canada, dans toute sa complexité. Tout ce que je puis dire, par conséquent, est dit toujours dans le plus profond respect de la personnalité canadienne, de l'entité spirituelle que représente le Canada, de l'indépendance souveraine de ce grand pays, immense par son étendue, puissant par sa richesse, et plus puissant encore par ses virtualités sans cesse grandissantes à nos yeux, et dont les limites nous sont encore inconnues.

Mais cette qualité de représentant de la France, qui m'inspire et m'impose un tel respect, ne m'interdit point, et au contraire m'inspire et m'impose une sympathie, un intérêt, et si vous me permettez un tel mot, qui n'est point d'usage en matière de relations internationales, une affection, qui n'ont point leurs pareils dans les rapports de la France avec aucune autre des nations qu'elle compte au nombre si important de ses alliées et de ses amies. Car où donc trouverait-on de telles affinités, de telles facilités d'échanges intellectuels et spirituels, une compréhension aussi directe, aussi intime, parfois aussi subtile, et aussi sûre? Personne en ce pays, même parmi les éléments de sa population qui appartiennent à d'autres groupes, et se réclament d'autres origines, ne pourrait légitimement s'étonner, encore bien moins s'émouvoir, de constater entre nous l'existence d'un tel sentiment. Et je dois dire que depuis bientôt un an que j'ai l'honneur et le bonheur d'être au Canada le représentant de ma patrie, jamais je n'ai surpris le moindre mouvement de contrariété devant les manifestations d'une sensibilité franco-canadienne-française, si je puis ainsi m'exprimer, qui ne fait que consolider la force de l'étroite amitié qui unit les deux pays: Canada et France.

Je ne m'en sens que plus à l'aise pour proclamer la joie que j'éprouve à voir le succès des efforts que déploient les Canadiens français de l'Ouest pour préserver avec autant de bonheur que ceux de la province de Québec et du pays acadien leur coeur et leur esprit français, et ce trésor si précieux, si durable et pourtant si fragile, si précaire et pourtant si vivace, qu'est leur parler français.

Et je dois ajouter que j'ai découvert, depuis mon arrivée en ce pays, deux autres motifs de vive satisfaction. D'abord, la compréhension de certaines des plus hautes autorités de la Confédération canadienne, et à leur tête celle du chef du gouvernement, du très honorable St-Laurent, et celle aussi du gouverneur général, de Son Excellence M. Vincent Massey. Ce n'est jamais sans émotion, ni sans la plus vive satisfaction, que j'entends ce dernier répéter en toutes occasions que ce qui fait la personnalité canadienne, ce qui est dès aujourd'hui, et doit être de plus en plus la marque distinctive du vrai Canadien, du Canadien complet, c'est son appartenance à deux civilisations, son aptitude à puiser en deux patrimoines. Il est entendu que le Canadien "synthétique", si je puis dire, n'est pas purement Canadien français. Mais il est tout aussi vrai de dire qu'il n'est pas purement Canadien anglais. Mais s'il est vrai que les Canadiens français, même dans la province de Québec, font courageusement l'effort d'apprendre l'anglais, il devient de plus en plus vrai que les Canadiens de langue anglaise se comprennent de mieux en mieux l'intérêt qu'ils ont, l'importance qui s'attache pour eux d'apprendre notre langue, et le plaisir qui les attend s'ils s'en donnent la peine.

Voilà donc ces deux constatations encourageantes que je puis, comme étranger, faire peut-être avec plus de facilité que vous, qui êtes "in medias res", et si intimement engagés dans ce problème. Avec le "recul" que me donne mon appartenance à un autre pays, et le fait que, récemment arrivé au Canada, je vois ces choses d'un oeil neuf, je puis vous dire que vous êtes, en haut lieu, à Ottawa même, mieux compris que jamais, que vos problèmes sont pris en considération avec une admirable sympathie.

Et d'autre part, je suis témoin que les efforts faits par les Canadiens britanniques pour diffuser chez leurs enfants la connaissance du français sont, également, plus grands qu'à aucune autre époque: l'Université de Toronto comptait, l'an dernier, plus de quarante professeurs de français. Et je sais que, cet été, elle en cherchait encore d'autres, tant est grande la demande de cet enseignement. Je crois que, dans l'Ontario, c'est à plus de cent vingt mille que s'élève le chiffre des enfants de langue anglaise qui apprennent le français. Ce sont là, je pense, de bonnes nouvelles, de très bonnes nouvelles, car elles trahissent une tendance favorable, un mouvement dans la bonne direction, et un mouvement d'ores et déjà puissant. Je crois qu'il grandira encore.

Vous devez y trouver, chers Canadiens français de l'Ouest, un encouragement d'autant plus valable qu'il repose sur des faits, en même temps que sur des idées, sur des faits mesurables. Et je pense qu'il y a là de quoi vous persuader de considérer sans impatience, disons sans trop d'impatience, les contrariétés et les contradictions que vous pouvez rencontrer parfois, et aussi les petits faits d'incompréhension, parfois même de malveillance, qui procèdent d'une ignorance, d'une étroitesse d'esprit que l'esprit du temps condamne, et condamnera de plus en plus.

Mais cet optimisme raisonné dont je vous fais part ne me fait nullement oublier, ni sous-estimer, la valeur des efforts qui, dans le passé, ont rendu possible le présent que nous voyons; ni croire que, dans l'avenir, de nouveaux efforts, tout aussi opiniâtres, tout aussi soutenus, ne continueront pas à être tout aussi nécessaires que jadis, ou que naguère. Vous ne devez trouver dans mes remarques aucune raison de ralentir ces efforts, mais au contraire un encouragement à les développer. Dans le domaine dont nous parlons, autant ou plus que dans tout autre, il demeure vrai que celui qui n'avance point, recule. Je sais combien il peut être décourageant, parfois, pour ceux qui travaillent à cette cause dans des lieux éloignés, isolés, de sentir l'immensité de la tâche à accomplir sur place, l'insuffisance des moyens, parfois aussi l'apparente insignifiance des résultats. A tous ceux-là, je dis: "Bon courage" aussi. Dans un grand combat comme celui-là, chaque soldat, même si les vicissitudes de la bataille lui donnent l'impression d'avoir affaire à trop forte partie, individuellement, doit penser à l'ensemble du front. Sur ce front, je le répète, les nouvelles sont bonnes, et le succès général finira par donner la victoire à chacun comme à tous.

L'important est d'avoir confiance et de puiser cette confiance dans la beauté, dans la noblesse et dans la légitimité de cette grande cause, qui, dans ce pays, au service de ce pays, confond en une seule la cause de la langue, la cause de la race et la cause de la foi.



Le premier évêque indigène du Congo Belge vient d'être nommé par S. S. Pie XII. Il s'agit de l'évêque élu **Pierre Kimbondo**, que l'on voit ici à gauche de **Mgr Alphonse Verwimp, S.J.**, vicaire apostolique de Kisantu, Congo Belge. Le journal local, **Vers l'avenir**, déclarait que "La nomination de Mgr Kimbondo indique clairement le désir du St-Siège de donner au clergé indigène plus d'importance dans la hiérarchie de l'Eglise du Congo". (NC)

Billet du vendredi

LOUIS MADELIN et l'histoire académique

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Louis Madelin était un vieillard à barbe blanche, portant lorgnon à l'ancienne mode, qui passa sa longue vie dans les bibliothèques et les dépôts d'archives, lisant d'innombrables livres, s'arrachant les yeux sur des documents que l'on ne déchiffre qu'à la loupe. Il vient de mourir, à l'âge de 85 ans.

Il était, avec son confrère le duc de La Force, l'un des derniers représentants de l'histoire académique, de cette histoire, écrit Georges Mongredien, "brillamment écrite, solidement documentée et d'un esprit conformiste et de tout repos". Ses oeuvres sont nombreuses, que couronne son **Histoire du Consulat et de l'Empire**, laquelle devait avoir douze volumes et en comprend seize.

Louis Madelin, en quelque sorte historiographe officiel de Napoléon, avait fini par se laisser prendre par la grandeur de son héros, et il n'était pas insensible à celle de l'épopée impériale. On le lui a reproché. On se souvient les dures critiques de Jean Savant, qui n'est pas n'importe qui, mais appartient à une école différente. Savant et les jeunes sont peut-être plus populaires, parce qu'ils s'attachent aux hommes dans les personnages de l'histoire, et dépouillent le héros d'une partie de leur gloire, en les montrant dans leur réalité humaine. S'il est juste que l'homme n'est grand qu'à genoux, il n'est pas de grands hommes pour leurs valets de chambre.

* * *

On connait, dans les grandes lignes, le rapide avènement de Napoleone Buonaparte, natif d'Ajaccio, en Corse, élève jaunâtre et malingre à l'Ecole militaire de Brienne, qui brûla les étapes, une fois officier à l'armée de la Révolution, pour devenir maître de la France et de la plus grande partie de l'Europe.

Général avant la trentaine, premier consul après le Directoire, il réussissait, par un dernier coup d'audace, à se proclamer empereur, obtenant, par les moyens que l'on sait, de se faire sacrer à Notre-Dame de Paris par le pape lui-même. Napoléon ne manquait pas de petits côtés. Sa campagne d'Egypte s'explique par la nécessité de l'éloigner de France, à cause d'opérations financières plus que louches. Il était coureur de femmes, grossier avec elles. Il cassait pour un rien ses officiers, se montrait brutal avec les hommes politiques qui l'avaient servi, quand il décidait de les mettre au rancart. Il commit une erreur qui entacha sa vie, quand il laissa assassiner par le ministère de Savary, sans raison sérieuse, le jeune duc d'Enghien, dernier des Condés, dans les fossés de Vincennes.

Mais il avait, d'autre part, d'incontestables qualités. Il rendit son prestige à la France, abaissée par la Révolution et les sottises du Directoire. Il imposa l'ordre à l'armée et à la nation. Il essaya de relever l'industrie, codifia les lois du pays, rétablit la liberté des cultes. Il fit l'impossible pour rétablir la paix entre les Français, prévint la guerre civile, manoeuvra pour amener l'accord entre l'ancienne noblesse et celle créée par lui. Il était un homme de paix, ne voulait pas la guerre, mais il passa sa vie à guerroyer, à cause des incessantes provocations de la politique anglaise à travers le continent.

* * *

Madelin le vit dans sa grandeur plutôt que dans ses petitesses, ses faiblesses, et il n'est pas prouvé qu'il eut tort. Après lui, la Restauration ne fit pas merveille, ni la première république, ni l'administration de Louis-Philippe. L'oeuvre maîtresse de Louis Madelin, son **Histoire du Consulat et de l'Empire**, est de celles qui resteront. Sans doute y peut-on, çà et là, contester un détail, mais l'ensemble est d'une valeur qui ne se discute pas.

Elève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes-Etudes, Madelin commença par publier sur **Fouché**, en 1900, une biographie qui est une oeuvre de base. Un monument d'un millier de pages, qui était sa thèse de doctorat. Son second ouvrage, sur **Danton**, date de 1914. Il fit la guerre comme officier, en 1914-1918, raconta ensuite la mêlée des Flandres, les batailles de la Marne, de Verdun, écrivit une biographie de Foch.

Ancien professeur à la Sorbonne, il fut un conférencier très applaudi, tant en France qu'aux Etats-Unis et au Canada, qu'il visita sous les auspices de l'Alliance française. Il revint alors aux études de sa jeunesse, sur la période qui va de Louis XVI à Waterloo.

Louis Madelin naquit à Neuf-Château dans les Vosges, d'une famille de magistrats lorrains. Il fit de solides études, réussit l'agrégation d'histoire à vingt ans. Il était membre de l'Académie française depuis 1929, y ayant succédé au dramaturge Robert de Flers, de l'équipe de Flers et Caillavet.

L'ILLETTRE.

Sur les pas de Jeanne d'Arc

Lors d'une manifestation récente en France, aux Arènes de Lutèce, en l'honneur de Jeanne d'Arc, le général Weygand prononça une vibrante allocution dont voici la péroraison: "La tradition, la vocation d'un pays se tisse au cours de son histoire sur la trame des vertus de ses héros et de ses saints, de leurs élans, de leurs actes, de leurs sacrifices. Pour y être fidèle, il ne suffit pas de les admirer et de leur rendre hommage; il faut suivre leurs exemples sans craindre de paraître retardataires, car beaucoup d'entre eux furent des précurseurs.

Loin de s'opposer, tradition et progrès s'accordent; ne cédons pas au conformisme d'être anticonformistes. En invoquant aujourd'hui Jeanne d'Arc, suivons-la; restons fidèles à Dieu, au patriotisme dont elle nous a légué la leçon, simple, humain, sain, dégagé de subtiles discussions, inconditionnel. Redoublons d'amour pour notre mère quand sa souffrance réclame l'effort de tous ses enfants.

Marchons le front haut, fiers d'être Français, sans pour cela nous juger infaillibles, mais sans nous croire obligés de nous accuser de fautes que nous n'avons pas commises. Affirmons notre foi dans la vocation chrétienne et civilisatrice de la France. Protégeons jalousement sa souveraineté. Sachons que, parmi les Français d'aujourd'hui, comme parmi ceux d'hier, se trouvent des hommes capables, dans l'union retrouvée, de la garder des renoncements et des abandons, de remettre d'aplomb nos institutions.

Grande oeuvre, de longue haleine, qui ne peut être menée à ses fins sans le secours de Dieu, sans Jeanne d'Arc, auprès de Sa Toute-Puissance. Alors, de la profondeur de nos angoisses, montera le sursaut du redressement décisif de notre Patrie."

Semaine des Missions

La grande Semaine annuelle des Missions débutera, dans le monde entier, le 14 octobre pour se terminer le Dimanche des Missions, 21 octobre. Comme par les années passées, c'est le secrétariat national de l'Oeuvre pontificale de la Propagation, en collaboration avec les secrétariats diocésains, qui a préparé le programme complet de cette semaine qui a pour but de mieux faire connaître les champs apostoliques de l'Eglise, et les besoins de chacun.

L'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi est sans contredit la plus grande organisation missionnaire au monde. Comme les autres oeuvres pontificales de St-Pierre-Apôtre, pour la formation du clergé indigène, la Ste-Enfance et l'Union missionnaire du Clergé, elle englobe toutes les missions dépendant de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Le Dimanche des Missions, célébré, chaque année, l'avant-dernier dimanche d'octobre, est le seul jour de l'année où l'Oeuvre de la Propagation de la Foi s'adresse aux fidèles sollicitant une aumône et l'adhésion comme membres associés. On compte actuellement près de quatre cent mille membres associés de langue française au Canada. Chacun de ces membres bénéficie de nombreux privilèges spirituels et reçoit les Annales de la Propagation de la Foi qui le renseignent sur le travail des missionnaires et sur le progrès des missions.

En faveur des immigrants

S. E. Mgr G. P. O'Hara, archevêque de Savannah-Atlanta et délégué apostolique en Angleterre, a loué hautement le travail accompli par le Canada en faveur des immigrants. Il a rendu un vibrant hommage aux services authentiquement chrétiens que le gouvernement et l'Eglise du Canada rendent à la famille exilée de l'Eglise: les nombreux immigrants qui viennent au Canada chercher une existence nouvelle.

M. l'abbé A. d'Eschambault

"Nous avons été conduits par l'Esprit..."

Texte du sermon prononcé en l'église du Précieux-Sang à l'ouverture du congrès de l'Association d'Education.

Il ne peut y avoir de véritable action de grâces chez les disciples du Christ, sans que les esprits et les coeurs convergent vers la Sainte Eucharistie. Nous avons besoin de la Sainte Eucharistie, de la Sainte Messe, du sacrifice du Christ pour exprimer notre reconnaissance à Dieu, tout comme nous avons besoin du Sauveur pour opérer notre retour à Dieu, après la chute de l'humanité.

Unissons-nous donc, mes bien chers frères, au célébrant d'aujourd'hui pour offrir à Dieu, par l'entremise de Notre-Seigneur Jésus-Christ dont le sacrifice se prolonge en notre faveur, nos sentiments de la plus profonde reconnaissance.

Nous voulons aujourd'hui remercier Dieu pour deux événements principaux: l'un, de portée plus générale, le 40e anniversaire de notre Association d'Education; l'autre, d'intérêt plus particulier, l'inauguration de la nouvelle école de la paroisse du Précieux-Sang. Dans une large mesure, le second événement se rattache intimement au premier.

Un mot d'histoire

Je me souviens bien de cet hiver de 1916 où la législature manitobaine procéda à l'abolition des écoles dites "bilingues" du Manitoba. Quels furent les facteurs de cette bouleversante décision du gouvernement manitobain? L'histoire impartiale le dira sans doute un jour.

L'effet immédiat fut de dresser l'une contre l'autre la majorité anglo-saxonne, sûre de sa supériorité et de la sagesse de son attitude, et la minorité française, douloureusement atteinte dans ses conditions d'existence. Il s'agissait de décider, encore une fois, si le Canada devait être le fief exclusif des Anglo-Saxons (le Québec excepté) ou si la nation canadienne serait faite, dans ses lois et dans ses habitudes, des deux éléments ethniques que son histoire avait connus depuis près de trois siècles.

La discussion à la législature manitobaine porta sur la valeur légale de l'arrangement Laurier-Greenway; sur les droits du français en dehors du Québec; sur l'unité canadienne; sur l'effort de guerre. La conclusion à laquelle aboutit la majorité anglo-saxonne fut l'obligation pour le Québec de respecter les droits de l'anglais et le devoir immédiat de tous les Canadiens de voler au secours de la Mère-Patrie.

L'unité canadienne devait en somme donner à tous les documents légaux, surtout au fait de plus d'un siècle et demi de vie canadienne, l'interprétation la plus étroite et l'application la moins généreuse possible. On demandait aux Canadiens français d'assumer des obligations nouvelles, telle la conscription, et on leur refusait du même coup les droits ou privilèges les plus élémentaires.

La députation de langue française, des deux côtés de la Chambre, défendit avec vaillance les positions assurées et acquises. Elle fit valoir le fait français de l'Ouest canadien, les longues années de vie française au Canada, l'effort civilisateur des missionnaires et des découvreurs, enfin le truisme que sans les Canadiens français il n'y aurait pas eu de Canada!

La chambre manitobaine passa outre et biffa l'article autorisant, dans certaines circonstances, l'enseignement du français ou de toute autre langue que l'anglais.

Au cours de la discussion, l'hon. M. Talbot, député de La Vérendrye, présenta à la Chambre une protestation préparée par un comité de Vigilance, le 9 février 1916, et approuvée par une assemblée de plus de 1,500 Franco-Manitobains venus de tous les coins du Manitoba, tenue au collège de St-Boniface, le 25 février 1916.

A cette même assemblée du 25 février on décida de la fondation de l'Association d'Education. Le Comité de Vigilance fut érigé en Comité permanent, avec ordre de convoquer une assemblée générale composée des représentants de tous les groupements français, dès qu'on se sentirait prêt. Au mois de juillet, on fondait définitivement l'Association d'Education.

Il y a de cela quarante ans. Au cours de ces longues années, l'Association d'Education a solidifié ses positions. Elle s'est graduellement imposée, multipliant ses services, toujours dans le sens de l'enseignement du français et de la mystique chrétienne.

La marche ascendante de l'Association d'Education est un des phénomènes les plus remarquables de notre vie nationale. Ce résultat extraordinaire attire déjà l'attention des sociologues et historiens étrangers à notre culture. Ce succès est sans contredit un hommage aux Franco-Manitobains. Sans bruit comme sans amertume, sans faiblesse non plus, ils ont reconquis pas à pas les positions perdues et façonné d'eux-mêmes un système d'éducation capable de répondre à la fois à leurs besoins et aux conditions où ils devaient évoluer.

Action de grâces

Ce magnifique résultat s'est accompagné de bien des sacrifices, dont celui d'un silence discipliné n'a pas été le moindre! Aujourd'hui, les conditions ont quelque peu changé, sous la poussée de divers événements et grâce à l'action intelligente de nos chefs. Après quarante ans, nous nous trouvons en présence d'améliorations sensibles que certains clairvoyants, tel le grand patriote Mgr Béliveau, avaient prévues, mais que d'autres ne croyaient pas réalisables. Dans d'autres domaines connexes, certains facteurs ont milité en notre faveur et nous semblons avoir franchi une étape, même si nous pouvons encore faire nôtre l'avis de Cromwell le cynique: "Trust in God and keep your powder dry".

En ce jour d'action de grâces, alors que le pays tout entier remercie Dieu de ses bienfaits spirituels et temporels, il nous est facile de nous joindre à notre archevêque pour reconnaître l'action de Dieu au cours des années que nous avons traversées. Le recul du temps nous permet de situer le cours des choses dans une perspective qui en montre la trame. Nous avons été conduits par l'Esprit à travers les récifs et les éléments menaçants. Et Dieu, comme toujours, nous a donné bien des choses par surcroit: notre valeureux journal, notre radio française, nos mouvements culturels, l'Oeuvre des Bourses, le livre chrétien et français, le film français, autant d'agents qui sont venus s'ajouter à notre effort scolaire et éducationnel.

Il reste beaucoup à faire

Vous dirai-je que nous n'avons pas résolu tous nos problèmes et que nos prières aux saints protecteurs de notre race ne doivent pas être interrompues? Les difficultés actuelles, si elles sont plus subtiles et moins brutales, n'en sont pas moins réelles. Il est clair que la juxtaposition de deux enseignements, si différents dans leur structure, est un tour de force qui ne peut produire des résultats absolument satisfaisants. L'atmosphère que nous respirons, le milieu où nous vivons, l'existence haletante qu'est la nôtre, l'insuffisance de paroisses et d'écoles françaises dans la ville de Winnipeg, le nombre croissant de mariages inter-raciaux, voilà autant de facteurs qui militent contre nous. Il n'est pas rare, pour nous, prêtres, de rencontrer, au cours de notre apostolat, des jeunes couples de langue française dont les enfants ne savent plus un mot de leur langue maternelle. Evidemment, c'est question de mentalité, et au moins pour ces cas douloureux nous avons manqué notre coup.

Ne serait-il pas temps de concentrer nos efforts dans ce sens de la mentalité, de la conviction, de l'idéologie et de l'idéal patriotique? Nos vies à nous n'ont-elles pas été influencées par certaines âmes qui brûlaient, elles, du feu sacré? Demandons à Dieu, en ce jour, de nous guider dans ce sens, afin que nous puissions rendre à chacun son dû, mais aussi accomplir dans la lumière et la force le devoir patriotique que nous impose notre loyauté envers notre civilisation française et chrétienne, le culte de nos aïeux et l'avenir de notre cité.

L'école du Précieux-Sang

C'est sur cette pensée patriotique que je veux saluer, en terminant, le magnifique effort des prêtres, des religieuses et des paroissiens de la paroisse du Précieux-Sang. C'est mûs par ces préoccupations que, dès la fondation de cette paroisse, en 1944, les autorités religieuses et les paroissiens du Précieux-Sang ont décidé de s'imposer le lourd fardeau d'une école privée. Ils ont trouvé dans la personne des Révérendes Soeurs de l'Institut canadien des Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies-du-Sauveur, des auxiliaires dévouées, prêtes à coopérer pleinement à la réalisation du projet. Aujourd'hui, l'école du Précieux-Sang fait un grand pas en avant et les paroissiens s'imposent une nouvelle et plus lourde charge, toujours dans le but de doter leurs enfants d'une éducation chrétienne et française, le plus bel héritage qu'ils puissent leur léguer. Ce geste patriotique et religieux est à leur honneur: à l'honneur de nos prêtres et curés qui depuis toujours se sont sacrifiés, ici et là, dans le même sens; à l'honneur de nos vaillantes institutrices, religieuses et laïques dont les lèvres, dit l'Ecriture, ont distillé les parfums; à l'honneur des chefs de famille, pères et mères, qui ont compris la valeur et le prix de l'héritage reçu et ont voulu le transmettre intégralement à leurs enfants. Pour ce geste fécond de la paroisse du Précieux-Sang, remercions aujourd'hui le Dieu de toute bonté et de toute munificence.

La Chronique ... fédérale

par Jean DANIEL

Les mésententes comme celle de Suez font songer davantage au développement des richesses domestiques.

OTTAWA — L'affaire du canal de Suez fait sérieusement songer les magnats de l'industrie pétrolière à l'importance de diversifier les sources de leurs approvisionnements. C'est donc dire que pour le Canada, cette affaire aura au moins eu un bon effet, dont la portée se fera sentir sur notre économie durant plusieurs années à venir.

Que la crise de Suez se règle à l'amiable ou non, prédisent les spécialistes en la matière, elle aura eu pour conséquence de donner à nos propres richesses en pétrole un intérêt jusqu'ici insurpassé dans le monde entier.

On en est maintenant venu à la conclusion que le Moyen-Orient ne peut plus être considéré comme une source certaine pour l'approvisionnement des pays occidentaux en ce qui concerne la houille blanche. Aussi, les grandes corporations (elles ne sont pas nombreuses mais fort puissantes) ont réalisé, avec l'affaire de Suez, la nécessité de miser dorénavant ailleurs qu'au Moyen-Orient pour obtenir le pétrole dont elles ont besoin pour poursuivre leurs exploitations.

Les quelques industriels qui contrôlent l'industrie pétrolière du monde s'apprêtent à venir investir dans l'Ouest canadien des sommes fabuleuses. On prévoit que ces investissements se feront surtout au cours des prochaines cinq ou dix années.

Jamais on aura été témoin d'un aussi vaste programme d'investissements dans cette partie du pays, si l'on en croit les milieux bien renseignés dans ce domaine. La course au pétrole de l'Ouest canadien qui a suivi la fameuse découverte du champ Leduc sera à peine comparable au "rush" prévu dans cette partie du pays durant les quelques années à venir.

Bénéfices pour tous

On parle beaucoup dans la capitale fédérale de ces projets des grandes entreprises en soulignant que cette nouvelle course à l'huile apportera en somme à la longue un certain bénéfice à tous les Canadiens. Les sommes fabuleuses qui seront consacrées à l'exploitation des nappes d'huile du Canada, en plus d'assurer du travail à nombre de Canadiens, apporteront au fisc des revenus appréciables. C'est dire qu'un nombre plus considérable de corporations canadiennes assumeront le fardeau des taxes tout en diminuant la part que chaque travailleur doit lui-même fournir au fisc.

Les commentaires qui se font actuellement sur cette question d'une exploitation plus grande de nos ressources en houille blanche, ne manquent pas de signaler que la mise en oeuvre des projets en question nécessitera l'agrandissement d'industries connexes, telles les raffineries de Montréal, par exemple.

Cette nouvelle exploitation pourrait bien obliger aussi, dit-on, la construction de nouveaux oléoducs capables d'alimenter davantage les marchés canadiens et américains. Au ministère de l'Industrie et du Commerce, à Ottawa, on voit évidemment d'un bon oeil l'intention des chefs de l'industrie pétrolière d'accroître leurs investissements en vue de l'exploitation plus intense de nos richesses naturelles. Le ministère des Finances envisage ces projets également avec satisfaction, d'autant plus que la balance défavorable de notre commerce extérieur atteint de ce temps-ci un nouveau sommet. On espère qu'une plus grande exploitation de nos propres ressources naturelles sera d'un grand secours aux tentatives du gouvernement d'equilibrer son commerce avec l'étranger, notamment celui avec nos voisins du sud, les Américains.

Si l'on rapproche ces commentaires avec une dépêche récente de Washington où se déroulait une importante discussion sur le rôle de l'énergie atomique dans le monde, lors de la conférence des directeurs du Fonds monétaire international, l'expansion accélérée de nos richesses pétrolières prend une signification encore plus grande.

Représentation adéquate

Sir Edwin Plowden, président de la Commission britannique de l'énergie atomique, a alors fait observer dans un brillant exposé sur la question que "l'emploi répandu de l'énergie atomique à des fins commerciales demandera un nombre considérable d'années". Les propos de cet expert en énergie atomique s'appliquaient non seulement au développement de cette nouvelle source de pouvoir en Grande-Bretagne, mais ils faisaient également allusion à l'usage de l'énergie atomique dans le monde.

L'opinion de sir Edwin, opinion qui a d'ailleurs été partagée par plusieurs, lors de ces récents pourparlers, c'est que l'énergie nucléaire pourra difficilement être utilisée sur une large échelle dans la plupart des pays de l'univers avant une quinzaine d'années. "Notre propre programme, a signalé sir Edwin, n'en est encore qu'à ses débuts et est destiné à nous permettre de faire face à des circonstances économiques spéciales. Il s'agit d'abord de pourvoir à l'installation de simples centrales nucléaires pour la production d'énergie électrique."

Comme on peut le constater, la houille blanche demeure et restera encore pendant longtemps une source d'énergie fort appréciée.



Au cours des cérémonies de l'ouverture de l'école du Précieux-Sang, M. Léo Dufault, grand chevalier du Conseil Goulet, a remis les clefs de l'édifice à M. Léo Landry, président de la commission scolaire, et au R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse. (Photo Gene Gauthier)

Ouverture des locaux de l'Union Nat. Française

A l'occasion de l'ouverture officielle du nouveau club de l'Union Nationale Française, sous la présidence d'honneur de S. Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, vous êtes invités à assister à cette cérémonie et au bal qui suivra. Cette fête aura lieu dans le local du nouveau club, dans l'immeuble Kenny, angle Kenny et Eugénie. Vous pouvez vous procurer des billets au prix de $1.00, chez Fontaine Electric, ave Provencher, ou en écrivant à l'Union Nationale Française, B.P. No 1, St-Boniface, Man.

— Les droits du peuple ne viennent pas de lui, mais de la justice. La justice vient de l'ordre et l'ordre vient de Dieu luimême — J. JOUBERT.

Bénédiction et ouverture de l'école paroissiale du Précieux-Sang

Une température idéale, la présence de nombreuses personnalités ecclésiastiques et civiles, une foule d'environ 500 personnes venues de tous les coins de la province du Manitoba, quelques discours d'un patriotisme ardent, voilà autant de facteurs qui ont fait de la cérémonie d'ouverture officielle et de la bénédiction solennelle de la nouvelle école paroissiale du Précieux-Sang un succès qui a couronné les efforts des organisateurs de cette fête.

Vers 2 h. de l'après-midi, alors que la foule déjà assemblée sur les terrains de l'école, rue Kenny, écoutait attentivement la fanfare La Vérendrye, le cortège des invités d'honneur arriva: S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, l'hon. D. Campbell, premier ministre de la province, Son Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, l'hon. W. C. Miller, ministre de l'Education, l'hon. E. Préfontaine, ministre des Affaires municipales, M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, M. G. Molgat, membre de la législature, M. J .W. McGurran, maire suppléant, Mmes Campbell, Lacoste, Préfontaine, R. Telllet et M. Sourisseau.

Une garde d'honneur de Chevaliers de Colomb du 4e degré accompagna ce groupe, sous le commandement de M. Marius Lacasse. Elle était composée des Chevaliers: MM. C.-P. Lafrenière, Jean Van Bohnkout, Joe Pierson, C. Godon, Ernest Dumas et Joseph Alary.

Prirent place sur l'estrade des orateurs: M. Roger Teillet, maitre de cérémonies, M. Léo Dufault, Grand Chevalier du Conseil Goulet, M. Léo Landry, président de la Commission scolaire paroissiale, et le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé. Le drapeau de l'école couvrait le lutrin et le blason du Conseil Goulet était suspendu près de l'entrée de l'édifice dont les portes étaient fermées par des rubans rouges et blancs.

Le premier ministre

Après le chant de l'hymne national, joué par les membres de la fanfare La Vérendrye, M. Teillet remercia tous les distingués visiteurs, les membres du clergé, les religieuses, les délégués au congrès de l'Association, les paroissiens, d'être venus en si grand nombre prendre part à cette grande fête de l'ouverture officielle et de la bénédiction de "notre école paroissiale". Le président présenta ensuite, tour à tour, les orateurs. L'événement a été filmé sur place par le poste CBWT.

L'hon. D. L. Campbell, le premier orateur, proposa d'abord un amendement à ce que venait de dire M. Teillet: "Ce n'est pas tant vous-mêmes qui êtes honorés par ma présence que moi, par votre délicate invitation". Il rendit ensuite hommage aux chefs spirituels de la paroisse et du diocèse et surtout à Mgr l'archevêque pour son énergie et ses bonnes oeuvres. Il convenait que le premier mot de bienvenue officielle à M. l'ambassadeur de France soit exprimé en cette occasion par le premier ministre du Manitoba, qui promit au distingué visiteur que son séjour au Manitoba serait agréablement enrichi par l'hospitalité des gens de l'Ouest. M. le premier ministre a rempli son rôle avec beaucoup de dignité et il a eu soin, en quittant son siège et en y revenant, de saluer profondément Mgr l'archevêque.

L'hon. E. Préfontaine

M. Teillet invita, comme second orateur, l'hon. E. Préfontaine, "notre représentant de langue française au ministère provincial".

Après s'être dit très fier de participer à cette manifestation catholique et française, M. Préfontaine n'a pas craint de rappeler la date fatale de 1890, alors que fut établi au Manitoba le système d'écoles publiques neutres, au risque d'ébranler les fondements mêmes de la jeune Confédération canadienne.

La plaie reste toujours saignante. L'inaction du gouvernement et de la législature actuels retarde la guérison complète. Il est tout de même préférable que l'un des nôtres fasse partie du cabinet: MM. E. Bernier, A. Préfontaine et S. Marcoux l'ont cru avant lui; il suit leur exemple... apportant sa coopération à la politique gouvernementale, jusqu'à ce que l'épiscopat décide qu'il est temps d'attaquer de front le règlement de nos problèmes scolaires.

M. Préfontaine félicite alors, au nom de toute la population catholique du Manitoba, Mgr l'archevêque pour ses directives et les paroissiens du Précieux-Sang pour leur généreuse réponse qui assure à leurs enfants une école où domine l'esprit religieux, bilingue et canadien. La force de leur exemple servira certainement de leçon. Elle permet surtout que l'on formule avec espoir un souhait, en ce jour: "Puissions-nous jouir enfin de l'abolition totale de la double taxe scolaire!"

Ministre de l'Education

M. W. C. Miller, ministre provincial de l'Education, appelé à couper le ruban rouge et blanc qui fermait l'entrée principale de l'école, dit d'abord un bon mot à l'adresse de Mgr l'archevêque, qu'il rencontrait pour la 3e fois à l'occasion d'ouverture d'écoles.

M. Miller rappela que ce qu'il y a de plus important pour une école, ce n'est pas le bâtiment matériel, mais bien la qualité du personnel enseignant et l'attitude des parents envers l'éducation de leurs enfants. Il félicita donc les paroissiens du Précieux-Sang pour leur attitude généreuse envers l'éducation et leurs sacrifices à cet effet.

Après ces quelques paroles, il procéda à la coupure du ruban et déclara que l'école paroissiale était officiellement ouverte. Au même moment, le corps des cadets du Précieux-Sang répondait à cette proclamation officielle par le son joyeux des clairons.

Grand Chevalier du Conseil Goulet

Après avoir rappelé que la magnifique école est l'oeuvre du Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb qui en ont accepté tout le poids financier, M. Teillet précisa que la responsabilité de tenir en marche cette école revient directement à chaque membre de la paroise. Il invita donc M. Léo Dufault, Grand Chevalier du Conseil Goulet, à présenter les clefs de l'école au R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, et à M. Léo Landry, président de la Commission scolaire.

M. Dufault sut dire avec fierté que le Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb fut formé, il y a à peine 4 ans, dans le but spécifique de soutenir nos écoles séparées et, par le fait même, l'enseignement catholique et bilingue de notre jeunesse. Il rendit alors hommage à MM. A. Labossière, A. Dureault et A. de Rocquigny, les trois grands chevaliers qui l'ont précédé à la tête de ce conseil.

Dès son enfance, le conseil envisagea donc le projet gigantesque dont nous admirons la réalisation aujourd'hui, grâce au dévouement des trois présidents du Club St-Vincent, MM. J. Royal, A. Poirier et H. Prud'homme, tous secondés par M. Léo Landry. Toutefois, l'impossible ne serait pas un fait accompli sans le zèle, l'assistance et le dévouement infatigable du R. P. A. Lemoine et de ses paroissiens, et aussi sans l'inlassable soutien de Mgr l'archevêque.

"Idiotic misconception"

Passant alors à la langue anglaise, l'orateur dit son grand plaisir de remettre l'école à la paroisse, cette école dont le simple projet, il y a à peine un an et demi, semblait à un sage une "idiotic misconception". Aujourd'hui, ce sage doit admettre que l'"idiotic" est devenu raisonnable, que la "misconception" est réalité. Ne faut-il pas croire les éloges des amis qui crient tout haut que les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet ont réalisé l'impossible?

M. Dufault remit alors au R. P. Lemoine et à M. Landry deux des clefs de l'école du Précieux-Sang. Il ajouta ensuite, avec finesse, qu'on avait autrefois une 3e clef, mais "quelqu'un qui s'est beaucoup intéressé à la cause de cette école, qui en est légitimement fier et qui n'a pas manqué l'occasion de le signaler, en la faisant visiter à maintes occasions, possède cette 3e clef qui, de fait, est la première par son excellence". Il s'agissait de Mgr Baudoux, auquel l'orateur s'empressa de remettre le bouquet de rubans rouges et blancs destiné à orner cette clef.

Le R. P. Lemoine

Le R. P. Lemoine prit alors la parole, avec une émotion qui toucha profondément à 2 ou 3 reprises l'auditoire attentif. Rappelant que cette école bien finie, capable de recevoir sous son toit tous les enfants du Précieux-Sang jusqu'aux grades supérieurs, n'était qu'un rêve en 1952. Le Père curé dit sa reconnaissance à Dieu et aux instruments dont Il s'est servi pour la réalisation de ce miracle de foi, de confiance et de dévouement.

Cette gratitude fut exprimée tout particulièrement à Mgr l'archevêque pour sa vive sympathie et ses encouragements aux heures difficiles, aux Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet pour le don de cette école qui restera un monument à leur honneur et un témoignage de leur ardent apostolat pour la cause de l'éducation catholique et bilingue des enfants de la paroisse, enfin à tous les ouvriers et ouvrières qui, directement ou indirectement, ont contribué à ériger cet édifice dont on venait de lui remettre la clef, l'établissant, avec les institutrices religieuses et laïques, responsable de l'instruction et de l'éducation chrétiennes des enfants.

Chiffres impressionnants

Parlant ensuite en anglais, le Père Lemoine voulut montrer, chiffres à l'appui, la grandeur du geste des 70 membres du Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb. Le coût initial de l'édifice est de $145,000, fardeau dont ces hommes dévoués assument le paiement total d'ici plusieurs années. La part mensuelle des paroissiens pour le maintien de l'école paroissiale est de $1,700.

Depuis les débuts de la paroisse, soit plus de 10 ans et demi, les paroissiens ont contribué la somme de $94,650 pour le maintien d'une école et les salaires des institutrices. De plus, la somme de $88,100 a été dépensée pour l'ancienne école, le presbytère et le soubassement de l'église paroissiale. Sans compter que, pour la seule année 1955, les paroissiens ont donné en taxes municipales $22,000 pour supporter les écoles publiques du district de Norwood.

Ces chiffres éloquents prouvent sans équivoque ce que veulent les paroissiens du Précieux-Sang pour l'éducation de leurs enfants: une éducation catholique et bilingue, selon la meilleure tradition de notre pays et de notre histoire.

M. Léo Landry

M. L. Landry parla ensuite au nom de la Commission scolaire dont il est le président. Après quelques paroles de bienvenue à tous les visiteurs, il remercia chaleureusement l'exécutif et les membres du Conseil Goulet pour le magnifique don qu'ils faisaient aujourd'hui. "Je puis vous assurer que nous ferons tout notre possible pour donner à vos enfants la meilleure éducation chrétienne et bilingue". Il exprima ensuite sa reconnaissance à l'Association d'Education et aux parents.

Mais il rappela surtout que l'école est aux écoliers et pour les écoliers. Il les incita donc à aimer leur école, à la tenir propre, à s'appliquer à leurs études, spécialement celles du catéchisme et du français, seul moyen de devenir de dignes citoyens de la paroisse, de la ville, de la province et du pays. Il termina ces paroles en donnant un grand congé à toute la gent écolière du Précieux-Sang. Les enfants répondirent par des applaudissements bien fournis.

Cérémonie de la bénédiction

Mgr l'archevêque procéda alors à la bénédiction solennelle de la nouvelle école paroissiale. Des petits livrets, rédigés en français et en anglais, permirent à tous les assistants de suivre tout le détail des cérémonies liturgiques. Mgr Baudoux passait d'ailleurs d'une langue à l'autre au cours de la lecture et du chant des diverses oraisons qui montrent clairement que cette bénédiction transformait l'édifice matériel et le mettait en quelque sorte à part pour des fins spirituelles, alors que précédemment il ne pouvait servir qu'à des fins purement matérielles.

Au cours de cette cérémonie, le chant fut exécuté par la chorale de l'école, accompagnée par M. Arthur Lavoie, accordéoniste. Un trio, composé de Mlles Fabiola Desrosiers, Louise et Cécile Frenette et Mme A. Mousseau, chanta "Bless This House".

Mgr M. Baudoux, après la cérémonie, prit la parole, expliquant d'abord très brièvement le sens profond de la cérémonie qui venait de se dérouler. Puis, il reprit avec éloquence le thème souligné par l'hon. Préfontaine, en rappelant les sacrifices nombreux occasionnés par les lois iniques de 1890 et 1916. A cause de ces sacrifices, dit-il, on arrivera peut-être un jour à retrouver, grâce à Dieu, la pleine liberté. On arrivera peut-être à comprendre qu'on ne traite pas ainsi ceux qui veulent être les meilleurs citoyens de leur province et de leur pays, tout en étant bien déterminés à rester fidèles à leurs origines et à leur religion. Oui, un jour viendra où nous jouirons de la pleine liberté scolaire, aussi bien sur la rue Dubuc que sur l'avenue de la Cathédrale.

L'éminent orateur termina ces remarques en rappelant quelques textes des épitres de saint Paul, susceptibles de faire comprendre à tous les croyants la place primordiale qui revient au Christ dans une éducation véritable.

M. Francis Lacoste

Mgr Baudoux invita ensuite M. Francis Lacoste, ambassadeur de France, à dire quelques mots d'encouragement aux paroissiens du Précieux-Sang qui acceptent tant de sacrifices pour demeurer fidèles à leur double héritage religieux et national, à leur catholicisme et à leur langue maternelle, celle de la France.

M. l'ambassadeur de France se dit très heureux que, dès sa première visite officielle au Manitoba et dès la première journée de cette visite, il lui soit permis, ainsi qu'à Mme l'ambassadrice, d'être introduit dans l'intimité de cette fête paroissiale qui le met au fait de nos problèmes, de nos difficultés scolaires, de nos réalisations. Il rappela alors qu'en France aussi les catholiques doivent s'imposer de lourds sacrifices pour la sauvegarde de leurs droits scolaires.

Il dit alors avec quelle émotion il écoutait, en pleine Amérique du Nord, les belles chansons françaises. Mais, tout en restant fidèles à la France, nous avons su réaliser la plus belle des synthèses, c'est-à-dire être catholiques, français, canadiens.

Il souligna en conclusion que la France, comme le chante pour notre pays notre hymne national, a su porter l'épée et qu'elle n'a jamais cessé de porter la croix.

M. l'ambassadeur s'adressa ensuite, dans un anglais à l'accent oxfordien le plus pur, au premier ministre pour le remercier de ses bonnes paroles de bienvenue. Mais aussi pour lui reprocher avec humour son manque de foi en la belle température d'octobre: "Je savais bien que mon premier jour au Manitoba, même en octobre, ne pouvait être qu'un jour ensoleillé".

On termina la cérémonie par le chant de l'école du Précieux-Sang "Rouge et Blanc", composition d'une religieuse institutrice. Puis, tous furent invités à visiter les 13 classes de l'école, pour se rendre ensuite à l'auditorium (ancienne école) où les dames de la paroisse se chargeaient de recevoir et de régaler leurs invités, pendant que la fanfare La Vérendrye exécutait un programme musical. Il était vraiment agréable de voir, dans l'auditorium, le premier ministre Campbell et M. McGurran, maire suppléant de St-Boniface, se mettre à la disposition du public et servir le thé.

Pendant cette visite de l'école et le thé à l'auditorium, Mgr l'archevêque célébrait la sainte messe dans la petite église paroissiale pour marquer l'ouverture officielle du 21e congrès de l'Association d'Education. M. l'abbé A. d'Eschambault donna le sermon de circonstance. Voir à la page 3.



Cité de Saint-Boniface

Avis de referendum en marge du "Liquor Control Act"

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement de la Cité de St-Boniface, no 3879, qui a été considéré en première et deuxième lectures par le Conseil de ladite Cité, sera soumis au vote des électeurs de la Cité, qualifiés en vertu du "Liquor Control Act", aux heures et aux endroits ci-dessous spécifiés.

Le but du règlement en question est d'approuver l'émission de diverses licenses régissant la vente des liqueurs relativement aux établissements en ladite Cité, à savoir:

Licence de restaurant pour bière et vins
Licence pour débits de boisson
Licence pour liqueurs servies aux repas
Licence pour débits de cocktails
Licence de cabarets

La date fixée pour la votation sur ledit règlement est le dix-neuvième jour d'octobre 1956, à partir de neuf heures du matin à huit heures du soir. Les bureaux de votation et les subdivisions électorales pour les fins de ce règlement seront les mêmes tels que fixés par règlement de la Cité de St-Boniface.

Bureau de votation anticipée. Pour permettre aux électeurs qui seront absents le jour de la votation de voter sur le règlement en question, un bureau de votation anticipée sera ouvert à l'Hôtel de Ville, les 15, 16 et 17 octobre 1956, de neuf heures du matin à midi, et de 5 heures à 8 heures le soir, pendant les trois jours indiqués.

Le douze octobre 1956, à 4 heures de l'après-midi, au bureau du Maire à l'Hôtel de Ville de St-Boniface, est le temps et le lieu fixés pour la nomination de personnes devant représenter les électeurs intéressés à promouvoir ou à opposer l'adoption de ce règlement et qui devront assister à la votation ainsi qu'au dépouillement du scrutin par le greffier de la Cité de St-Boniface qui aura lieu le 23 octobre 1956, à midi, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le règlement no 3879, ou une copie certifiée du règlement, pourra être examiné jusqu'au jour de la votation, au bureau du greffier à l'Hôtel de Ville.

La troisième lecture du règlement no 3879 sera donnée par le Conseil de la Cité de St-Boniface, après la votation, à la réunion régulière dudit Conseil qui aura lieu en la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, le treizième jour de novembre 1956, commençant à 7.30 heures du soir.

Cet avis est donné au nom du Conseil de la Cité de St-Boniface, à St-Boniface, ce huitième jour d'août 1956.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Cité de Saint-Boniface

AVIS relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de l'arrondissement scolaire de St-Boniface no 1188.

Un règlement pour autoriser une dépense de cent cinquante-sept mille cinq cents ($157,500.00) dollars par le District Scolaire de St-Boniface no 1188, pour l'érection d'un auditorium-gymnase pour l'école Provencher dans ledit District Scolaire de St-Boniface no 1188.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 110) du District Scolaire de St-Boniface no 1188 sera soumis, en vertu du règlement no 3885 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs dudit district scolaire, dûment qualifiés pour voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits indiqués plus bas.

Le but dudit règlement no 110 du District Scolaire de St-Boniface no 1188 est de contracter une dette de cent cinquante-sept mille cinq cents ($157,500.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour l'érection d'un auditorium-gymnase pour l'école Provencher dans ledit District Scolaire, au coût total de cent soixante-cinq mille ($165,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le VENDREDI 19 OCTOBRE A.D. 1956, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

Quartier no 1 — Sub. élec. no 1	—Eglise Belge ,du Sacré-Coeur, 501, rue Plinguet
Quartier no 1 — Sub. élec. no 2	—Club St-François, 1037, chemin Dugald
Quartier no 1 — Sub. élec. no 3	—774, chemin Dawson
Quartier no 2 — Sub. élec. no 6	—Salle des Canadiens de Naissance, 230, avenue Provencher
Quartier no 2 — Sub. élec. no 7	—Ecole Marion, rue des Meurons
Quartier no 3 — Sub. élec. no 8	—Hospice Taché
Quartier no 3 — Sub. élec. no 9	—Institut Collégial Provencher
Quartier no 3 — Sub. élec. no 10	—Salle Berry, 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de **La Liberté et le Patriote** et **The Norwood Press**, autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-cinquième jour de septembre, A.D. 1956.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Electeurs du district scolaire de St-Boniface No 1188

Votez en faveur de la construction d'un auditorium-gymnase pour l'école Provencher, le vendredi 19 octobre, en marquant votre bulletin de vote comme ceci

POUR LE RÈGLEMENT FOR THE BY-LAW	X
CONTRE LE RÈGLEMENT AGAINST THE BY-LAW	

(Publié avec l'autorisation de la Commission Scolaire de St-Boniface.)

Grande diversité d'opinions sur le règlement des liqueurs

A partir du vendredi 19 octobre, les contribuables de nombreuses villes et municipalités de cette province seront invités à exprimer leurs désirs, par le moyen d'un vote spécial, sur la manière dont devrait être mise en vigueur dans leur milieu la loi des liqueurs décidée au cours de la dernière session provinciale. Ils pourront voter contre toutes les formes de débits de boisson, ou encore choisir une ou plusieurs des possibilités que permet la nouvelle loi.

En attendant le jour de la votation, en plusieurs milieux, cette question de l'adoption des nouvelles lois sur les liqueurs alcoolisées est à l'ordre du jour. Pour aider nos lecteurs à réfléchir sur la décision à prendre, la rédaction de ce journal a recueilli les opinions les plus diverses de la part de personnes prudentes.

"Il en a vu"

Voici, par exemple, ce que disait un homme d'âge mûr qui, dans son métier, "en a vu plus d'une": "Je ne vois pas pourquoi il nous faudrait maintenant des restaurants et des buvettes dans lesquels on pourra se procurer — homme et femme — de l'alcool à volonté. Nous n'en avions pas avant et personne n'en est mort... au contraire! Il est vrai que de notre temps on est libéraliste et que c'est un moyen de prouver ce soi-disant libéralisme en donnant au monde plus de liberté dans l'achat et la consommation de l'alcool. Ce progrès — si progrès il y a — sera un autre ruisseau d'écoulement pour l'argent et la santé, la bonne entente de la famille et de la société. Ne voit-on pas assez d'ivrognes, la nuit venue, serpenter le long des trottoirs, s'accrocher aux réverbères et leur débiter des poèmes qui n'ont ni queue ni tête. Ce sera un nouveau moyen d'exposer l'âme d'une personne, confrontant sa volonté à la tentation que les facilités nouvelles accroîtront. Si elle a vraiment envie de boire, elle ira à la commission des liqueurs se procurer ce qu'elle désire. Non, je ne vois pas le bénéfice qu'il y aurait dans les nouvelles lois."

Un vétéran plus coulant

Un vétéran des deux guerres semble d'avis contraire: "Enfin, on s'est décidé à laisser le peuple se prononcer sur ce sujet. Je pense qu'il serait normal d'adopter les nouvelles lois sur l'alcool. L'effet ne serait pas si terrible qu'on se le figure et que l'on redoute. Dans d'autres pays où ces mesures sont depuis longtemps établies, le monde s'y est habitué et je peux vous certifier qu'il n'y a pas plus d'ivrognes qu'ici. Et puis, qu'y a-t-il de plus agréable que de boire, en dînant, un bon verre de vin ou un apéritif? C'est tout aussi sain qu'une liqueur douce ou une boisson gazeuse... pourvu que l'on n'en abuse pas. Le soir, après la journée finie, je ne vois rien d'extraordinaire à aller prendre un verre au "café du coin", en compagnie de quelques amis; on discute sur les sujets d'actualité et on réussit à s'entendre, ce qui favorise la bonne entente entre citoyens. Peut-être que la première semaine serait un peu déséquilibrée, mais avec le temps ça se calmerait et tout redeviendrait vite normal. Je souhaite que cette nouvelle loi soit adoptée."

Un policier voit l'affaire sous un tout autre jour: "Pour moi, cela voudra dire plus de travail, car je suis sûr que les ivrognes vont pulluler pendant le premier mois. C'est à se demander si on ne sera pas obligé de mettre en circulation un plus grand nombre de fourgons de police. Je pense pourtant que ce ne sera que passager."

Les restaurateurs

Il est à croire, d'après leurs dires, que les propriétaires de restaurants verraient d'un bon oeil des changements aux lois actuelles. La perspective de pouvoir prendre une consommation pendant son repas encouragerait le client à venir plus souvent et il est indiscutable que le nombre augmenterait. Il est aussi évident que les tavernes perdraient de la clientèle au profit des restaurants, à moins de monter toute une batterie de cuisine et de servir toutes sortes de repas. Ceci occasionnerait inévitablement des frais appréciables. Si cela devait arriver, la concurrence serait plus grande et c'est le consommateur qui en profiterait.

Voici ce qu'un indépendant pense de tout cela :"Je n'attache pas beaucoup d'importance à cette question, pour la bonne raison que je ne bois que très rarement, et que s'il m'arrive de consommer quelque boisson, c'est toujours à la maison que je le fais. L'unique bénéfice qui m'échouerait par l'adoption d'une nouvelle loi serait le prix de mon autobus, car chaque fois que je dois me rendre à la commission des liqueurs, il me faut le prendre. Je ne sais pas encore ce que je dirais le jour de la votation... mais un billet est un billet!"

Une mère de famille

Naturellement, il est instructif d'apprendre ce qu'en pense une mère de famille: "Je crains pour les enfants. Il n'y a rien de plus mauvais que de prendre, dès le bas âge, des habitudes de boisson et de fréquentation de lieux où l'on peut facilement s'en procurer. Les lois vigoureuses qui sévissent maintenant me rassurent davantage, mais s'il advenait qu'elles soient abolies, la mère de famille devra surveiller de plus près ses enfants. Je ne peux pas non plus m'empêcher de penser aux mères de famille ou aux épouses qui se mettraient à fréquenter des restaurants et à boire. Voyez-vous ce qui arriverait? Non, je ne suis nullement en faveur des lois proposées."

"Il y en a assez..."

Le docteur ne peut s'empêcher de penser aux résultats qui pourraient survenir dans les corps: "Pourquoi donc nous faut-il des nouvelles lois? plus de facilité pour se procurer de l'alcool? Nous en avions amplement assez. Je souhaite que les lois restent ce qu'elles sont. Combien de personnes disent ceci: 'Les premiers temps, ça ira un peu de travers, mais tout redeviendra vite normal'. C'est absolument faux. Tout ira en empirant. Il est peut-être vrai qu'après quelque temps, on verra moins d'ivrognes, mais par contre, combien y aura-t-il d'alcooliques? Et qu'y a-t-il de pire que l'alcoolisme, autant pour l'âme que pour le corps?

"Il n'est pas nécessaire d'être ivre bien souvent pour être ou devenir alcoolique. Cette maladie terrible est le résultat de l'abus dans l'absorption de l'alcool. Et savez-vous quand il y a abus? Quand une personne adulte consomme, par 24 heures, plus d'un gramme d'alcool par kilogramme de son poids: ce qui revient à dire qu'un être humain de 150 livres qui avalerait 3 onces d'alcool chaque jour risquerait de contracter cette maladie. L'habitude vient vite... et avec l'habitude, la maladie chronique.

"Bien sûr, vous ne verrez pas plus d'ivrognes que dans n'importe quel autre pays. En France, par exemple, l'alcoolisme a tué, l'an dernier, 17,400 personnes... plus que la tuberculose. Au sujet de l'âme, voici ce qu'en pense S. S. Pie XII: 'Dans plus d'un pays du monde, l'intempérance qui aboutit si souvent à l'alcoolisme est devenue aujourd'hui une cruelle menace et une véritable tragédie spirituelle pour des milliers d'âmes rachetées par la passion et la mort de Jésus-Christ. Qui pourra jamais compter les ruines causées par ce péché? Qui pourra évaluer la somme de bien pour les âmes qui n'a pas été réalisée à cause de ce péché'. Nous voyons donc à quoi nous nous exposons et c'est la raison qui me pousse à être contre les nouvelles lois."

Un journaliste

"J'aime bien pouvoir recevoir mes amis de la province de Québec et de la France dans un beau restaurant, ayant un choix raisonnable de vins. D'autres citoyens aiment mieux se rendre à la taverne avec un client ou après les heures du travail, avec des amis, pour prendre une bière, tout en discutant les nouvelles du jour. Parmi nos concitoyens de langue anglaise, la coutume existe — barbare à mon avis — de prendre un cocktail avant d'entrer dans la salle à dîner d'un hôtel ou avant de se rendre au restaurant. Enfin, il faut reconnaître qu'un certain nombre de nos voisins se donnent le luxe de temps en temps d'imiter les Américains et les Montréalais avec leurs boîtes de nuit, que l'on désigne comme "cabarets". Si je votais seulement en faveur de ce que je veux et contre les quatre autres genres de débits et si les autres contribuables faisaient de même, selon leurs préférences, personne n'aurait ce qu'il veut.

"L'usage de la boisson n'est pas un péché et le rôle de l'Etat se limite à corriger les abus qui affectent le bien général. Je considère alors la prohibition légale totale comme étant une infraction à la liberté. Il serait mieux peut-être de ne boire qu'à la maison, afin d'y enseigner la tempérance, mais de nos jours les repas et les rencontres en dehors du foyer se multiplient pour des raisons domestiques, sociales et commerciales. Les cinq genres de débits que l'on propose au Manitoba répondent, il me semble, à ce besoin, dans des conditions assez sévères pour empêcher l'abus."

La parole est maintenant aux électeurs!

Ste-Famille

Le dimanche soir 14 octobre, à 8 h., il y aura une soirée sociale à la paroisse de la Ste-Famille, rue Archibald. Tous sont cordialement invités à venir s'amuser et en même temps contribuer au fonds de construction de l'église-école de la paroisse.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Après-Tout a brillé par son absence, la semaine dernière. Mon excuse est la même que pour ceux qui n'assistent pas aux assemblées (sic...). N'en parlons plus...

Nos sincères félicitations au Club St-Vincent du Conseil Goulet, à l'occasion de l'inauguration officielle de l'école du Précieux-Sang, le dimanche 7 octobre. Nos frères de Norwood ont montré un bel esprit d'initiative et une unité magnifique. Quel bel exemple!

Le dimanche 21 octobre, à 9 h. 30 du soir, sera transmis sur les ondes du poste CKSB un programme spécial marquant la journée de Christophe Colomb, et au cours duquel les récompenses seront remises aux gagnants du concours de composition des élèves des grades 7 des écoles françaises de la paroisse. La composition portait sur Christophe Colomb. Le conseil remercie les 77 concurrents qui ont participé au concours. N'oubliez pas d'être aux écoutes le dimanche 21 octobre, à 9 h. 30.

Un bon groupe de Chevaliers se sont présentés à la clinique des donneurs de sang, le 29 septembre dernier.

Félicitations au nouveau papa, le Frère Noël E. J'avais cru remarquer qu'à la dernière assemblée, le Frère N.E. semblait traverser une "tempête". Heureusement que l'assistance était plus nombreuse.

Le Frère G.P. va déployer ses talents de ténor au concert gala "CKSB présente...", le 14 octobre. Vive Pagliacci... A.G. devrait être là en cas de faiblesse... B.L. s'occupera de la pompe à bras...

Je répète, il en manque toujours quelques-uns aux assemblées. Un effort, s'il vous plaît.

APRES-TOUT.

Municipalité Rurale de De Salaberry

AVIS DE REFERENDUM

EN MARGE DU "LIQUOR CONTROL ACT"

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement de la Municipalité Rurale de De Salaberry, no 1376, qui a été considéré en première et en deuxième lectures par le conseil de ladite Municipalité, sera soumis au vote des électeurs de la Municipalité, qualifiés en vertu du "Liquor Control Act", aux heures et aux endroits ci-dessous spécifiés.

Le but du règlement en question est d'approuver l'émission de diverses licences régissant la vente des liqueurs relativement aux établissements en ladite Municipalité, à savoir:

Licence de restaurant pour bière et vins
Licence pour débits de boisson
Licence pour liqueurs servies aux repas
Licence pour débits de cocktails
Licence de cabarets

La date fixée pour la votation sur ledit règlement est le dix-neuvième jour d'octobre 1956, à partir de neuf heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Les bureaux de votation et les subdivisions électorales pour les fins de ce règlement seront les mêmes tels que fixés par règlement de la Municipalité Rurale de De Salaberry.

Le douze octobre 1956, à deux heures de l'après-midi, au bureau du Préfet, à la salle municipale, est le temps et le lieu fixés pour la nomination de personnes devant représenter les électeurs intéressés à promouvoir ou à opposer l'adoption de ce règlement et qui devront assister à la votation ainsi qu'au dépouillement du scrutin par le secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de De Salaberry, qui aura lieu le 23 octobre 1956, à midi, en la salle du conseil de la Municipalité.

Le reglement no 1376, ou une copie certifiée dudit règlement, pourra être examiné jusqu'au jour de la votation au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité.

La troisième lecture du règlement no 1376 sera donnée par le conseil de la Municipalité Rurale de De Salaberry, après la votation, à la réunion régulière dudit conseil qui aura lieu en la salle du conseil, à la salle municipale, le treizième jour de novembre 1956, commençant à deux heures de l'après-midi.

Cet avis est donné au nom du conseil de la Municipalité Rurale de De Salaberry.

Daté à St-Pierre, Manitoba, ce 17ème jour d'août 1956.

PAR ORDRE
G. CHENARD
secrétaire-trésorier

C. S. B. VOL. XXX—NO 1

Le Coin du Collège

Directeur: Jean-Léon Bruyère
Directeur adjoint: Jean Pennober
Rédacteurs:
Richard Mageau, Paul Baudry, Georges Druwé, Maurice Comeault

Nos nouveaux

Je jette mes yeux sur la bande. Ah! voila ma première victime, le beau jeune garçon aux cheveux blonds frisés.

"Bonjour! Comment t'appelles-tu?"

"Roland."

"Comment aimes-tu cela au collège?"

"Oh! j'aime ça le collège. J'allais à l'école Langevin avant, tu sais. J'aimais ça, là aussi, mais je pense que c'est mieux au collège. Je reste à St-Boniface, je suis externe. Les jeux sont organisés, ici. On peut jouer à tous les jeux. J'aime le ballon-panier."

"Les classes sont intéressantes. J'aime le Père Delorme comme professeur, etc."

Décidément, on se dégêne.

A ma droite, un grand, robuste, avec un teint qui dénote une très bonne santé, demandons-lui son avis.

"Le collège, oui, ça parait bien beau avant qu'on arrive, mais c'est pas si rose, la vie de pensionnaires . . . Je pourrais me passer des classes, mais pas des sports . . ."

Un petit bout de jeune homme, ici, me dit qu'il s'est ennuyé et qu'il s'ennuie encore. Si loin de chez lui, si jeune, si petit, ce gamin. Mais il m'avoue qu'il aime son professeur et que le travail n'est pas trop difficile. Et il n'oublie pas de m'avertir qu'il a hâte aux premières vacances.

La troupe des nouveaux, environ 90, a une mine très joyeuse cette année. Tous se lancent dans les sports, surtout le ballon-panier dans notre nouveau gymnase. C'est, en général, une bande enthousiasmée, virile, comme on n'en voit pas à chaque année. Elle promet beaucoup. Ces gamins sont des nouveaux aujourd'hui, demain ils seront les chefs de notre société. Chers nouveaux, nos yeux sont levés vers vous, ne nous décevez pas.

E. HOGUE.

Résultats des élections!

Le mercredi soir 26 septembre, ce fut au tour des candidats eux-mêmes de nous dire avec véhémence pourquoi ils s'étaient présentés aux élections. La soirée fut un réel succès grâce aux orateurs qui y donnèrent de leur meilleur.

Jeudi midi, le moment décisif arriva. Les électeurs affluèrent aux pôles pour exercer leur droit. Chacun se fit un devoir de voter, et de voter consciencieusement pour les hommes de leur choix.

Jeudi soir, l'officier rapporteur, M. Léo Fontaine, nous dévoila les résultats. Mais il prit soin d'y aller par des détours prolongés et par des petites farces. La foule impatiente réclame les noms des victorieux. Enfin, Léo laissa le chat sortir du sac. Voici le nom des gagnants: président, Richard Mageau; vice-président, Arthur Trudeau; secrétaire, Florent Beaudette; président des jeux extérieurs, Georges Druwé; président des jeux intérieurs, Eugène Hogue.

C'est là notre nouveau conseil, et nous en sommes fiers.

Clément GAUTHIER,
Rhétorique.

La J.F.M.

Parlons français! La jeunesse franco-manitobaine reprend ses activités au collège de St-Boniface.

A la réunion du 25 septembre, vingt-et-un Jeunes Franco-Manitobains répondent à l'appel du patriotisme. Notre nouveau président, Léonce Aubin, souhaite la bienvenue aux membres-aspirants.

Cette année, la J.F.M. veut progresser. Des comités sont déjà formés. M. Maurice Potvin prend charge du Comité de concours. Le Comité du Sou de l'Ecolier est confié, selon la tradition, à un philosophe, Albert Normandeau. M. Maurice Marchand accepte la charge du Comité de travail intérieur. Comme bibliothecaire, Eugène Hogue est élu, malgré son absence. Robert Lefebvre l'assistera. Au Comité d'actualité, Raymond Labossière et Albert Normandeau brillent. La vente de **La Liberté et le Patriote** est confiée à André Martin et à Denis Rey.

Avec tous ces hommes, pleins d'iniative, de dévouement, de patriotisme, la J.F.M. sera plus vivante que jamais. Soyons ardents et restons fidèles.

Maurice MARCHAND,
vice-président.

Avis

A cause de l'abondance des matières, cette semaine, à la suite du congrès de l'A.E.C.F.M. et de l'ouverture du "nouveau" poste CFRG, il a fallu remettre à plus tard la publication de plusieurs chroniques de paroisses.

Dixième anniversaire de notre C.C.C.

Cet avis est un appel pressant et une invitation chaleureuse à prendre part à la célébration du dixième anniversaire du Conseil Canadien de la Coopération (section manitobaine)), qui se tiendra dans la salle des Canadiens de Naissance, face à l'Hôtel de ville, 230, avenue Provencher, St-Boniface.

Pour la circonstance, nous aurons le plaisir et l'honneur d'avoir parmi nous d'éminentes personnalités du mouvement coopératif, qui s'arrêteront à St-Boniface, à leur retour du congrès national d'Edmonton. Ce sont: M. Marcel Brot, représentant de l'Alliance Coopérative Internationale, en Suisse; l'hon. C. Vaillancourt, sénateur et gérant de la Fédération Desjardins; M. Martin Légère, président national; Me René Paré, directeur-gérant des Artisans; MM. Léo Fillion, Marius Poitras, Joseph Joubert et Louis Normandeau, directeurs du Conseil National; M. Joseph Marcotte, directeur d'Ensemble; le R. P. A. Toupin, propagandiste du Conseil Canadien dans la province d'Ontario, et M. Léo Bérubé, secrétaire du Conseil National.

Du Manitoba, nous comptons sur la présence de S. Exc. Mgr M. Baudoux, de l'hon. E. Préfontaine, de S. H. M. le maire de St-Boniface, J. G. Van Belleghem, de M. C. D. Chase, directeur des Services Coopératifs, gouvernement provincial, de M. Ralph, représentant manitobain de notre compagnie d'assurances Cooperative Life, et de plusieurs autres personnalités de marque.

Laurier

Les enfants de l'école du village ont fêté M. le Curé en son anniversaire de naissance. Un charmant petit programme fut organisé et il amusa beaucoup celui qui en fut le héros.

Toutes nos félicitations à Mlle Astrid Deremiens, gagnante d'une bourse du Département d'Education.

Mme E. Assailly est de retour d'un séjour de plusieurs mois à St-Jérôme, P. Q. Elle est accompagnée de sa fille, Mme E. Paquin.

En visite chez M. et Mme H. Fradette, Mme Liliane Martin, M. et Mme Pat. Martin et un de leurs enfants, de Winnipeg.

Rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Roland Clément et leurs enfants, d'Ottawa, ainsi que M. et Mme Germain Maguet, de Montréal.

De passage chez Mme Alice Deremiens, M. et Mme Nil Deremiens en route pour Flin Flon.

En visite chez M. et Mme E. Deremiens, leur fille, Paulette, de Virden, et Mlle Simone Henuset, de Pipestone.

La chasse est ouverte, mais nous ne mentionnerons pas nos chasseurs qui sont revenus bredouille.

BUFFALO — Sous la présidence de S. Exc. Mgr Lucey, archevêque de San Antonio, le 10e congrès catéchétique interaméricain, auquel participent environ 15,000 prêtres et religieux, se tient à Buffalo. Le St-Siège est représenté à ce congrès par Mgr Francesco Roberti, secrétaire de la Congrégation du Concile de Rome.

Vol. 8—No 3 12-10-56

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 9 à 12 inclusivement

Liste d'honneur

Succès

Grade 12: Roger Duprey, Laurent Martel, Gilles Marion.

Grade 11: Arthur Rosenland, Pierre Laroche, Julien Lachance.

Grade 10: Georges Gareau, Joseph Rioux, Gérald Roch.

Grade 9: Michael Chic, Théodore Roch, Bernard Trudeau.

Conduite

Grade 12: Sylvio Lachance, Fernand Rivard, Claude Lussier, Roger Gobeil.

Grade 11: Pierre Laroche, Camille Piché, Arcel Girard, Marcel Fraser.

Grade 10: Denis Raffard, Joseph Roy, Albert Rioux, Raynald Fisette.

Grade 9: Jacques Audet, Raynald Duprey, Théodore Roch.

Application

Grade 12: Roger Duprey, Laurent Bosc, Lucien Lussier, Gilbert Hébert.

Grade 11: Pierre Laroche, Camille Piché, Gilles Comeau, Denis Gobeil.

Grade 10: Albert Rioux, Arcel Legault, Raynald Fisette.

Grade 9: Jacques Audet, Théodore Roch, Adélard Sénécal.

La première lecture des notes de l'année eut lieu le 1er octobre, sous la présidence du principal, accompagné des professeurs. Elle fut suivie d'une distribution de prix et d'une courte causerie par le principal sur le sujet suivant: "Ce sont surtout les élèves qui font la valeur d'un collège".

Les responsables

Le chef idéal ne connait pas d'impossibilités . . . Toujours sur la brèche; il est ennemi de l'à peu près; il veut bien ce qu'il veut. Telle pourrait être le mot d'ordre donné à nos responsables.

Comité des jeux: Roger Duprey, président; Laurent Martel, vice-président; Lucien Lussier, secrétaire; Antoine Gagné, Claude Lussier, Norman Hébert, Jean-Guy Fillion, Hervé Marion et Denis Alarie, tous conseillers; Roger Gobeil, représentant des externes.

Restaurateur: Laurent Bosc.

Réglementaire: Sylvio Lachance.

Bibliothécaires: Roger Phaneuf et Norman Hébert.

Présidents de classe

Grade 12: Roger Duprey.
Grade 11: Pierre Laroche.
Grade 10: Rodolphe Comeau.
Grade 9: Théodore Roch.

Chroniqueurs

Gabriel Bazin, Roger Phaneuf, Fernand Rivard, Robert Audet, Claude Bisson, Georges Gareau et Elie St-Jacques.

Club littéraire anglais

La première séance du club littéraire anglais eut lieu le dimanche soir 23 septembre. Quelques professeurs et le principal étaient présents. Cette soirée mettait en vedette les finissants présentés par Roger Duprey, président de la classe. Tous les finissants participèrent au programme. Le R. F. Robinson adressa ensuite ses remerciements et ses félicitations au président et au grade 12. Il invita tous les élèves à profiter des clubs littéraires pour se familiariser avec les deux langues officielles du pays.

Gabriel BAZIN.

Club littéraire français

Le dimanche 30 septembre, les élèves du grade 11 s'illustrèrent dans une intéressante soirée française, organisée par le R. F. Gasch, titulaire des classes de français. Le président de la séance était le vaillant Pierre Laroche. Le principal numéro au programme était la pièce "Polyeucte" interprété, texte en main, par les élèves du grade 11. J. Lachance récita "La peur" de Guy de Maupassant et Roger Phaneuf nous fit part de son récent voyage en Californie.

Marcel ROCHON.

Retraites fermées

Prochaines retraites

OCTOBRE

12-14: Dames de langue anglaise. Prédicateur: le R. P. H. Delisle, O.M.I.

19-21: Demoiselles de langue anglaise. Prédicateur: le R. P. H. Delisle, O.M.I.

26-28: Institutrices. Prédicateur: le R. P. R. Lechasseur, O.M.I.

NOVEMBRE

30 oct.-2 nov.: Dames de la ville.

2-4: Aviateurs de langue française.

6-9: Dames de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Morris et Ste-Elisabeth.

— Le courage est la lumière de l'adversité. VAUVENARGUES.





AUX ÉLECTEURS DU QUARTIER 5 DE LA MUNICIPALITÉ DE LORNE

UN CHANGEMENT S'IMPOSE

Votre représentant est votre serviteur. Vous le choisissez, l'élisez pour qu'il se fasse le partisan de vos réclamations. Il est bien temps qu'on soit représenté par un citoyen dont l'habileté et l'énergie sont reconnues, pour le bien-être social . . .

Vu le temps si court, il lui sera impossible de rencontrer chacun d'entre vous; nous vous prions donc de lui donner votre appui et votre coopération à l'occasion de l'élection prochaine.

LE 19 OCTOBRE VOTEZ COMME SUIT:

LAFRENIÈRE, Maurice	**X**

Publié par le comité d'élection de M. Lafrenière.

AUX ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES DU QUARTIER NO 1 DE LA MUNICIPALITÉ DE SOUTH NORFOLK

A l'époque que nous vivons, il nous faut un représentant qui a de l'expérience dans les affaires municipales et publiques. Le dévouement dont il a fait preuve dans le passé nous est garant pour l'avenir.

LE VENDREDI 19 OCTOBRE PROCHAIN

VOTEZ POUR:

MARCEL ROCH

comme conseiller

Annonce insérée par le comité de M. Roch.

L'A.E.C.F.M. lancera des associations locales de Parents et Maîtres et de Jeunes Franco-Manitobains

(Suite de la première page)

voie des airs, emportant avec lui l'assurance de l'estime du Conseil de la Vie française, en session à Québec. Le simple fait qu'il put ainsi présenter un bilan de la vie manitobaine française à Québec et arriver quelques heures plus tard pour présider un congrès à St-Boniface, faisait comprendre aux congressistes que le monde moderne marche à pas de géant et que le passé ne suffit plus pour garantir le présent avec des conditions de vie en évolution si rapide.

En 1916, la vie française au Manitoba fut condamnée à mourir par des lois injustes, et les Manitobains appelèrent à grands cris l'appui de leurs compatriotes de l'Est. Maintenant, ce sont les Franco-Colombiens qui luttent pour la vie de leurs écoles, et, d'expliquer le Dr LaFlèche, "nous comptions recevoir un octroi spécial de la souscription patriotique, mais nous avons accepté d'attendre à plus tard, afin que nos frères de la Colombie puissent bénéficier de toutes nos ressources".

C'est le seul changement qu'il crut devoir apporter au texte de son rapport, préparé plus tôt, et traitant des multiples problèmes dont l'exécutif s'est occupé avec succès: échelle de salaires, enseignement du français dans les écoles publiques à partir du grade IV, concours de français et de diction, festivals, mémoire devant la Commission Fowler, Club des 200, contributions des communautés religieuses, nomination de M. l'abbé Antoine Hacault comme aviseur spirituel, etc.

Comité des résolutions

On procéda ensuite au choix des membres du comité des résolutions, comme il suit: MM. Decosse (Somerset), Dansereau (Lorette), Audet (Otterburne), Marcoux (St-Boniface), N. Préfontaine (Ste-Anne-des-Chênes), Dumont (St-Laurent), Fournier (St-Boniface) et, ex officio, MM. LaFlèche, A. Monnin, L. Deniset, H. d'Eschambault, M. l'abbé H. Perron, et les RR. PP. Guy, Ramaekers et Gendron, S.J.

Comité de nomination

Ont été choisis membres du comité de nomination: MM. Hervé Sala, (Précieux-Sang), L. Bruyère (St-Boniface), F. Gratton (St-Laurent), J. Chabalier (St-Adolphe) et A. Corriveau (St-Boniface).

M. M. Ferland, instituteur à Notre-Dame de Fatima, dirigea ensuite l'exécution de 4 chansons par quelques "Gais Manitobains".

Trophées du Sou de l'Ecolier

Une trentaine d'écoliers, de 4 paroisses, ont pris place sur l'estrade, à tour de rôle, pour accepter les quatre trophées que le journal présente aux écoles qui ont obtenu la plus haute moyenne de contribution au Sou de l'Ecolier. Mme Raymonde Vouriot, institutrice à l'école Beaudry, de La Salle, se fit représenter par Mlle M. Lavallée, tandis que les Rdes Soeurs Marie du Sacré-Coeur de Jésus, Marie-Agnès de Jésus et Marie de Ste-Florida, des écoles de Lorette-Centre, Ste-Agathe et St-Laurent, respectivement, gardèrent modestement leurs places dans la salle.

Au cours de cette courte cérémonie, les enfants expliquèrent au R. P. R. Durocher, O.M.I., directeur du journal, comment ils ont procédé pour ramasser des fonds pour le Sou de l'Ecolier. Les rafles, les parties de bingo et les veillées sociales semblent avoir été mises à contribution, mais il fallait toujours y consacrer de l'argent destiné à d'autres usages. Le récit de ces sacrifices suscita l'enthousiasme des congressistes. Une photographie de ce groupe de jeunes, sous le patronage de M. le dentiste P.-E. LaFlèche, fut ensuite prise avant qu'ils quittent la scène.

Rapports financiers

Les rapports financiers ayant été publiés auparavant dans le journal, M. Henri d'Eschambault, trésorier, s'est contenté d'en faire un commentaire abrégé. Il a attiré l'attention des auditeurs sur le fait que l'Association a évité de justesse un déficit durant l'exercice courant et qu'il faut doubler d'effort pour remonter la perception.

Ordre du Mérite Scolaire

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, qui assista à toutes les séances du congrès, présida la distribution des diplômes de l'Ordre du Mérite Scolaire à dix institutrices: les Rév. Srs St-Jean-Baptiste, M.-St-Marc, M.-Paul-de-l'Eucharistie, Luce-Marie, Marie-de-Lourdes, M.-Roger-Joseph, M.-Jean-Augustin, M.-Antoine-de-la-Providence, M.-Jeanne-Elisabeth et Mme Marie-Jeanne Bourrier.

L'archevêque les félicita chaudement et leur rappela que le fruit de leurs efforts pour l'amour du français et de la religion, demeure dans le coeur de leurs élèves, longtemps après les contacts à l'école. "Nous tous, nous avons contracté une lourde dette de reconnaissance envers vous, s'écria-t-il. Que d'heures de classes consacrées à cette noble mission! Que d'actes de patience!"

Les religieuses et Mme Bourrier ont été ensuite photographiées. C'est la première fois, croit-on, que cela se produit au congrès de l'Association.

Rapport du comité d'Enquête

Me Alfred Monnin donna le rapport du comité d'Enquête qui s'occupe des interventions de l'Association auprès des autorités, etc. Il souligna que ce comité fait rarement rapport, et avec raison, mais il a réussi à soulever un peu le voile qui cache le travail énorme accompli par les membres et notamment la part jouée par le R. F. J. Bruns, S.M., et le R. P. L. Lafrenière, O.M.I., pour l'obtention de l'enseignement du français à partir du grade IV.

Les comités de résolutions et de nomination se réunirent après que la séance fut levée.

MARDI 8 OCTOBRE

Les réunions de la deuxième journée du congrès furent rehaussées par la présence de LL. EE. NN. SS. A. Decosse, évêque de Gravelbourg, et H. Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

Les rapports des visiteurs des écoles et de l'officier de liaison, M. l'abbé H. Perron, le R. P. G. Ramaekers, S.J., et le R. P. Ludger Guy, S.J., ont soulevé une vive discussion au sujet des moyens à prendre pour intéresser davantage les parents à l'Association et pour former une élite de patriotes convaincus, parmi les jeunes. Ces deux problèmes en impliquaient un troisième: comment faire harmoniser les mouvements d'Action catholique et les mouvements patriotiques, sans surcharger outre mesure les institutrices?

On fit donc appel à S. Exc. Mgr Routhier pour décrire les rapports qui existent entre l'Action catholique et le mouvement des jeunes Albertains dénommé "La Relève albertaine". On tombe ensuite d'accord sur les conclusions suivantes: urgence de former des associations paroissiales de parents et maîtres, catholiques et françaises; besoin d'un mouvement distinct du genre des Jeunes Franco-Manitobains, dans chaque paroisse, ayant des officiers autres que ceux des mouvements d'Action catholique, mais travaillant en harmonie avec ces derniers par des ententes amicales, surtout à l'occasion de manifestations extérieures.

Cette discussion, qui a donné lieu aux résolutions les plus importantes du congrès, fut avivée à plusieurs reprises lors de la présentation des rapports du comité d'Organisation, du comité de Fonctionnement scolaire et du comité des Résolutions.

Au sujet du deuxième rapport, présenté par le R. P. A. Gendron, S.J., il convient de retenir que ce comité est responsable du programme des études, du choix des manuels, de l'encouragement des lectures. Le rapporteur déclara que l'oeuvre de Fides endosse encore un déficit annuel de $5,000 pour rendre service aux écoliers de la province. Il souligna aussi que nos jeunes lisent 10 fois plus maintenant qu'il y a trois ans.

Les Grandes Unités

Le choix de l'exécutif et le débat sur les résolutions ont été suivis de la présentation de deux conférences, dans l'après-midi. Mgr Routhier et Mgr Decosse traitèrent, en effet, de l'expérience canadienne-française en Alberta et en Saskatchewan par rapport au système des Grandes Unités Scolaires. Ils concluent tous deux que, malgré les avantages évidents de ces systèmes au point de vue économique, la population catholique et française de ces deux provinces avaient raison de redouter les effets de longue portée dans le domaine de la religion et de la langue. (On publiera les textes de ces deux documents très importants en page éditoriale du journal **La Liberté et le Patriote,** au cours des prochaines semaines.)

Avec son éloquence coutumière, Mgr l'archevêque de St-Boniface fit le bilan des délibérations du congrès pour terminer avec un mot d'ordre en faveur de l'établissement des Associations de Parents et Maîtres et des J.F.M. dans toutes les paroisses françaises. Il exprima ses propres inquiétudes au sujet des plans de Grandes Unités Scolaires et suggéra qu'il fallait favoriser plutôt un système d'écoles consolidées. Il félicita enfin les congressistes pour le sérieux qu'ils avaient apporté aux discussions, ce qui manifestait, autant que la salle comble, un véritable intérêt à l'égard de cette oeuvre.

Banquet

La dernière manifestation du congrès fut le banquet de l'Association, lundi soir, à l'hôtel Marion de St-Boniface. Environ 150 personnes y prirent part. A la table d'honneur, autour du Dr P.-E. LaFlèche, président, on remarquait la présence de Son Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France et principal orateur du banquet, S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, l'hon. D. Campbell, premier ministre, Mme Lacoste, S. Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, S. Exc. Mgr R. Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, l'hon. W. C. Miller, ministre de l'Education, l'hon. E. Préfontaine, ministre des Affaires municipales, M. le juge A. Bernier, M. le comte Serge de Fleury, consul de France, M. D. Roblin, chef de l'Opposition à la Législature, le R. P. O. Boily, S.J., recteur du collège, Mgr C. Paillé et M. E. Brodeur, M.A.L.

Au cours du banquet, à trois reprises, le président invita l'assemblée à porter des toasts à S. S. Pie XII, à S. M. la Reine et au beau pays de France. Ces toasts furent présentés successivement par Mgr Decosse, M. Préfontaine et Me Deniset. A la fin du repas, avant de présenter les orateurs, le président donna les noms de chacun des membres de la table d'honneur et il félicita ensuite M. C. Fournier, présent au banquet, membre de l'exécutif il y a 40 ans, au moment de la fondation de l'Association en 1916.

Le Dr LaFlèche, après les remarques d'usage en une telle circonstance, présenta à l'auditoire le premier orateur, M. Campbell.

L'hon. Douglas Campbell

M. Campbell, qui a tenu à dire quelques mots au banquet, avait préparé sa brève allocution avec un soin évident. Il s'est dit heureux de rendre hommage à l'Association qui, depuis quarante ans, déploie beaucoup d'efforts au service d'une très grande cause. Il exprime l'opinion alors que dans les années à venir, on verra un plus grand succès couronner ces efforts, grâce à deux facteurs, d'abord la persistance dans ces efforts et enfin l'amélioration constante des circonstances favorables à ces buts.

M. Campbell signala que la multiplication des voyages entre le Nouveau-Monde et l'Europe, ainsi qu'au Canada, entre les provinces, fait progresser la connaissance mutuelle qui élimine les préjugés et fait apprécier davantage la nécessité de parler plus qu'une langue. Il voit dans le travail de l'Association une contribution importante à cette compréhension réciproque au Canada.

M. Campbell entrevoit avec plaisir le jour où le progrès constant de ces tendances vers l'entente mutuelle et la bonne volonté permettra à l'Association de réaliser encore plus parfaitement les objectifs qu'elle recherche. Il fait comprendre en même temps que les amis de l'Association, parmi la majorité anglo-saxonne, doivent tenir compte de l'état de l'opinion publique avant de poser des gestes qui favorisent le travail de l'Association et qu'ils jouiront d'une liberté de plus en plus large sous ce rapport.

M. Francis Lacoste

L'orateur principal fut M. F. Lacoste, ambassadeur de France. Il est impossible de décrire ici l'enthousiasme de l'auditoire qui applaudit M. l'ambassadeur très longuement avant même qu'il commence à parler, et à maintes reprises durant son discours. Et l'on écoutait avec grande attention les paroles de l'orateur qui semblait si bien l'un des nôtres, un vrai manitobain, en une si solennelle occasion. (Voir texte de ce discours en page 3.)

Après ses paroles en français, M. Lacoste s'adresse directement au premier ministre, en un anglais impeccable, pour le féliciter de ses bonnes paroles envers les Franco-Manitobains et des espoirs qu'il avait suscités chez nous pour l'avenir.

S. Exc. Mgr Baudoux fut alors invité par le Dr LaFlèche à remercier le conférencier. Rappelant que M. Francisque Guay, ancien ambassadeur de France à Ottawa, avait cherché à mieux faire connaître le Canada aux français après son retour en France, Mgr Baudoux se dit content de constater que M. Lacoste ait cherché, à son tour, à faire connaître la France aux Canadiens par la visite des diverses provinces et spécialement des groupes français minoritaires.

"Et, de continuer Mgr Baudoux, voilà maintenant que la divine Providence permet que vous veniez au Manitoba, au moment où les 65,000 Franco-Manitobains (à peine 8 pour cent de la population totale) tiennent leurs états généraux. Votre visite à la cathédrale, dimanche matin, vous a permis de comprendre que la plus vieille paroisse de l'Ouest est un signe que l'histoire des Franco-Manitobains s'identifie à l'histoire du Manitoba et de l'Ouest tout entier. Votre participation aux cérémonies du Précieux-Sang vous a mis au fait des lourds sacrifices que nous nous imposons, parce que nous sommes profondément attachés à notre héritage catholique et français."

Son Excellence mentionna alors quelques autres oeuvres dont la fondation et le maintien ont coûté et coûtent très cher en argent à la population: le poste CKSB, les bourses, l'Association, etc.

Si nous disparaissons

A ce moment, l'orateur s'adresse directement au premier ministre Campbell, en anglais, pour lui redire que les chiffres cités montrent combien nous avons à coeur de tenir notre rôle comme Manitobains, mais en restant ce que nous sommes. Sans l'élément canadien-français, conclua-t-il, le Manitoba cessera d'être le Manitoba.

Mgr l'archevêque termina son discours en reprenant à son compte les paroles d'espoir de M. l'ambassadeur et du premier ministre. Ces paroles, dit-il, nous redonnent énergie et force, ainsi que la certitude que nos sacrifices serviront à quelque chose un jour. Il récita enfin les prières d'usage.

A la suite du banquet, la conversation s'engage très animée entre tous les convives et les invités d'honneur.

On capta de nouveau ainsi après quarante années de lutte l'esprit familial qui a présidé aux débuts de l'Association d'Education en 1916.

Résolutions adoptées

Voici les résolutions du congrès:

Que l'Association d'Education affectionne nos écoliers au français par: a) des festivals locaux de chanson française; b) des concours de diction; c) l'enrichissement de bibliothèques scolaires, en particulier dans les grades 1 à 6.

Qu'une commission d'exécution soit créée par l'Association d'Education pour fonder et organiser dans les paroisses des Associations de Parents et Maîtres et de Jeunes Franco-Manitobains, de façon à ce que ces organisations soient éventuellement affiliées à une fédération nationale catholique et française.

Que l'exécutif de l'Association d'Education organise un moyen de préparer des "chefs" qui pourront commencer et mener à bon terme une section de JFM pour les paroisses rurales, et qu'on fournisse à ces chefs tous les renseignements, tous les conseils nécessaires au succès de cette entreprise.

Que les règlements de l'Association d'Education soient modifiés de façon à inclure et à rendre éligibles aux rangs de l'Ordre du Mérite Scolaire tous les instituteurs et institutrices survivants, qui ont enseigné avant la fondation de l'Association d'Education et qui enseignent encore actuellement sous le régime de l'Association; de plus, que l'Association s'occupe de la chose immédiatement.

Que l'Association d'Education fasse réellement remise de 60% des contributions du Sou de l'Ecolier aux classes, à partir de 1957.

Que des félicitations particulières soient adressées à M. Léo Brodeur pour ses programmes radiophoniques aux enfants, surtout "Nos écoles au micro", et que le poste CKSB continue ce dernier programme en autant que que les circonstances le permettent.

Que des remerciements soient offerts: a) au Collège de St-Boniface; b) à **La Liberté et le Patriote;** c) au poste CKSB; d) à M. Marcien Ferland et les Gais Lurons; e) à l'exécutif sortant de charge.

Que des remerciements chaleureux soient adressés à S. Exc. Mgr Aimé Decosse, à S. Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., et à S. Exc. M. Francis Lacoste, pour leur éloquente contribution au succès de ce congrès.

Que le président de l'exécutif transmette au R. P. Provincial de la Compagnie de Jésus notre gratitude pour avoir bien voulu continuer de nous accorder les services de deux révérends pères pour le travail de l'Association.

Que des félicitations particulières soient adressées au Dr Camille Fournier, à l'occasion de sa retraite de l'enseignement dans nos écoles, après plus de quarante ans de services.

Que les personnes dont les noms suivent et qui ont si bien servi l'Association et son oeuvre, comme membres de l'exécutif pendant de nombreuses années, reçoivent l'expression de notre reconnaissance la plus sincère: le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., Mlle Yolande Gendron, M. le juge L.-P. Roy, le Dr Paul-Emile LaFlèche et M. Charland Prud'homme.

Membres de l'exécutif

Voici les résultats des élections à l'exécutif:

Ont été élus membres de l'exécutif: MM. Henri d'Eschambault (St-Boniface), Pierre Raimbault (St-Boniface), Joseph Chaballer (St-Adolphe), Louis Deniset (St-Boniface), Arthur Corriveau (St-Boniface), Hervé Sala (Précieux-Sang), Camille Fournier (St-Boniface), Alfred Monnin (St-Boniface); Mme M.-J. Bourrier (St-Boniface); Mlles Céline Houde (St-Norbert), Elise Comte (St-Boniface), Fleur-Ange Cormier (St-Boniface); MM. Marcel Lancelot (St-Boniface), Georges Guilbault (St-Boniface), Armand Dureault (Précieux-Sang), Marcel Préfontaine (St-Pierre-Jolys), Léo Rémillard (St-Boniface) et le Dr G.-M. LaFlèche (Winnipeg).

En faveur de la souscription

A l'occasion du 40e anniversaire de la fondation de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, le 25 février dernier, nous nous disions fier et heureux d'encourager et seconder l'oeuvre méritoire de cet organisme. Nous voudrions que tous nos diocésains d'expression française ressentent cette fierté et ce bonheur de posséder une Association qui maintient dans les écoles françaises du Manitoba, au prix de temps et de sacrifices, une langue et une culture précieuses; en ce faisant, l'Association d'Education coopère d'une façon éminente à l'expansion du christianisme.

Votre bonheur et votre fierté, chers Franco-Manitobains de l'archidiocèse de Winnipeg, ne doivent pas se limiter à une satisfaction interne et béate, mais doit se refléter de façon pratique, n'est-ce pas, en contribuant généreusement à la perception annuelle de l'Association d'Education? Cette perception se fera le dimanche 14 octobre. Nous espérons que tous vous ferez votre part et en assurerez le succès.

† Philip F. POCOCK,
archevêque de Winnipeg.

Première réunion de la branche Marian tenue à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — La branche Marian tenait récemment sa première assemblée de la saison à la demeure de Mme M. Dubyk, sous la présidence de Mme Maurice Casgrain, qui ouvrit la séance par la prière. 14 membres y assistaient. Les plans pour le prochain bazar paroissial furent complétés.

Une poupée et une crèche, données par cette branche, sont déjà exposées au public et seront tirées au sort. Les billets seront disponibles à la prochaine assemblée.

Mmes Simonne Ward et Frank Dobson ont accepté de présider au thé, à la convention qui fut tenue récemment à Prince-Albert.

A son assemblée tenue la semaine dernière, la branche générale de la Ligue des Femmes Catholiques ont complété les préparatifs pour le bazar qui aura lieu les 7 et 8 novembre prochains. Les livrets de billets pour la loterie furent distribués. Mgr J.-A. Boucher, curé, demanda la coopération de tous afin de faire de ce bazar un succès complet.

Mme F. Karasiuk donna un intéressant rapport lors d'une visite à l'hôpital mental de North Battleford. Mme Hector Demers a lu le rapport de la Convention provinciale, tenue ici en septembre. La branche centrale visitera le sanatorium durant ce mois. Celle de l'est visitera le centre de la santé publique, tandis que les branches de l'ouest et de la colline visiteront les hôpitaux Ste-Famille et Victoria.

Mme Gérard Pagé a lu, au nom de Mlle McArthur, un rapport concernant l'expérience que cette dernière avait acquise durant son dernier voyage en Corée.

La branche française s'était offerte volontairement de pourvoir et de servir le thé aux délégués qui participèrent à la convention des instituteurs et institutrices du district scolaires de Shell Lake, tenue dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert les 4 et 5 octobre derniers.

L'hospice du Mont-St-Joseph pour les vieillards complètera bientôt ses travaux et sera ouvert officiellement au public, le 28 octobre. A cette occasion, toutes les présidentes de la L.F.C. ont demandé des volontaires afin d'aider aux membres du personnel de cette nouvelle institution, le jour où elle sera ouverte au public.

A l'issue de l'assemblée, des rafraîchissements furent servis par la branche de l'est.

Au Lac-La-Ronge

Les membres du conseil du village de Lac-La-Ronge, lors de leur dernière réunion, furent avisés que la banque de Montréal fonctionnera en permanence à l'avenir. Cette succursale sous la gérance de M. J. H. Hunter continuera ses services aux résidents, ainsi qu'aux nombreux touristes qui affluent durant la saison estivale.

Elections civiques du 31 octobre

Parmi ceux qui ont signifié leur intention de se présenter de nouveau à l'échevinage de Prince-Albert, nous citons Mme Marion Sherman, Alex. Reid et Bert Wylie. Deux nouveaux noms sur la liste: MM. Robert King et Charles Smith. Quant à M. Dale Yoos, il reste indécis, s'il doit se présenter de nouveau comme échevin ou faire la lutte au maire actuel, M. D. G. Stewart.

Pour les écoles séparées

Etaient sortant de charge: MM. L.-A. Boileau, John Swystun, L. Moker et J.-S. Casgrain. Aucun d'eux n'a, à date, signifier son intention de continuer. On en reparlera la semaine prochaine.

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

La rentrée des classes

Le mardi 25 septembre, le collège de Gravelbourg ouvrait de nouveau ses portes à un fort contingent d'élèves venus de toutes les parties du Canada, de la province de Québec jusqu'à la Colombie-Britannique: Québec envoie 3 élèves, l'Ontario, 1, le Manitoba, 22, l'Alberta, 7, la Colombie-Britannique, 6, le plus fort groupe venant tout naturellement de la Saskatchewan, soit 186.

Premiers jours de classe

Après les formalités de la rentrée, les élèves entreprennent leur première journée de classe, le mercredi 26 septembre, fête de nos Martyrs Canadiens. Les élèves et leurs professeurs se ressentent des vacances et de l'abandon des livres depuis juin. Mais bientôt les souvenirs du foyer quitté encore tout dernièrement se dissipent et tous de se remettre à la tâche; l'année est définitivement lancée.

La retraite annuelle

La retraite annuelle vient interrompre momentanément l'horaire des classes. Les collégiens ont l'avantage de se permettre quelques jours de prières et de réflexions personnelles. Ceci leur est facilité par la prédication de S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin. Avec son expérience des jeunes et ses talents oratoires, Monseigneur a su intéresser son jeune auditoire qui, selon les réflexions spontanées, a semblé apprécier les nombreux sermons. A en juger par l'extérieur, un sérieux et un silence vraiment remarquables ont frappé plusieurs Pères et laissent espérer que la retraite a porté et continuera à porter du fruit au cours de cette nouvelle année scolaire. Commencés le 2 octobre au soir, ces jours de retraite se terminèrent le 5 au matin.

Le congé de la retraite

Comme c'est la coutume, nulle meilleure façon de clôturer la retraite qu'un congé: la journée du vendredi fut bien remplie par les différents jeux à l'extérieur et au gymnase: rugby, soccer, tournois, etc. Comme toutes les bonnes choses doivent avoir un terme ici-bas, le samedi nous reprenons pour de bon les classes et l'année scolaire.

La collecte pour le Précieux-Sang

Monseigneur l'évêque de Gravelbourg a lancé dernièrement une campagne de souscription dont le but était de venir en aide aux religieuses du monastère du Précieux-Sang de Gravelbourg. Un mouvement de générosité à travers tout le diocèse laisse espérer que la demande de Mgr Decosse ne restera pas sans écho. Nos collégiens ont répondu avec coeur à cette sollicitation et nous sommes fiers de pouvoir dire que le montant collecté s'est chiffré à $213.80. Quand l'on considère que ceci représente des économies prélevées sur le maigre budget d'un étudiant, il y a lieu, semble-t-il, de féliciter chaleureusement tous ceux qui ont contribué et de les assurer que cette charité amènera sur leur année les plus abondantes bénédictions.

Un ancien est honoré

Le bulletin des anciens de l'Université d'Ottawa nous apprend que Maître Paul Crépeau, chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Montréal, vient de recevoir de la faculté de droit de l'Université de Paris le prix Robert Dennery pour sa thèse sur la responsabilité du médecin et sur la construction des hôpitaux.

Me Paul Crépeau est né à Gravelbourg le 22 juin 1922; il entra au collège de l'endroit le 18 septembre 1939 et y demeura 4 ans. Il compléta ses études à l'Université d'Ottawa où il obtint le B.A. Bientôt bachelier en droit, il devait décrocher dans la suite le prix du boursier Rhodes. Il est depuis l'an dernier professeur de Droit à l'Université de Montréal. Nos félicitations les plus chaleureuses à cet ancien qui honore son Alma Mater.

Le Sou de l'écolier

L'oeuvre du Sou de l'Ecolier au collège de Gravelbourg pour l'année 1956-57, sous la responsabilité d'Albert Bouffard, commencera sous peu. L'an dernier, nos humbles efforts ont été couronnés de succès par la grande générosité de tous. Rappelons-nous que ce n'est pas la somme globale à laquelle nous attachons le plus d'importance, mais bien le dévouement que chacun apportera et l'habitude que bon nombre de collégiens sans doute prendront de donner généreusement et de bon coeur.

Mariage Moreau-Paulhus à St-Maurice de Bellegarde

BELLEGARDE — Le samedi 6 octobre, à 10 h., dans l'église St-Maurice de Bellegarde, avait lieu le mariage de Mlle Nathalie Paulhus, fille de M. et Mme Armand Paulhus, avec M. Gilbert Moreau, fils de M. et Mme Louis Moreau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé P. Béchard, curé, qui célébra ensuite la messe à leurs intentions.

La mariée fut conduite à l'autel par son père qui lui servit de témoin. Elle était vêtue d'une longue robe de dentelle Chantilly sur tulle blanc et tenait un bouquet de roses.

Mlle Yvette Moreau était fille d'honneur et portait une robe de longueur ballerine en tulle brocade jaune.

M. Adolphe Wilcott, de Cantal, agissait comme garçon d'honneur.

La chorale de la paroisse chanta durant la messe. Mlles Florence et Lucienne Sylvestre chantèrent l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus". Mlle Hélène Marchand, de Redvers, touchait l'orgue.

Immédiatement après la cérémonie, un dîner intime, auquel assistait M. le curé, réunit les deux familles chez les parents de la mariée.

Le soir eut lieu, à 5 h., une réception à la salle paroissiale pour tous les parents et amis.

L'heureux couple partit ensuite en voyage de noces vers Trail, C.-B. A son retour, il s'installera sur sa ferme, à quelques milles de Bellegarde et appartiendra à la paroisse de Redvers.

Etaient de passage à l'occasion de ce mariage: M. et Mme Bernardin et leur fille, d'Elie, Man., Mlles Jacqueline George, Lilianne Sylvestre et Simone Roussel, M. Henri George, M. et Mme Albert Sylvestre et Mme Lionel Fréchette, tous de St-Boniface, et M. Emile George, de Saskatoon.

Çà et là

Mme Henri George est allée passer quelques semaines chez sa fille, Mme Albert Sylvestre, de St-Boniface.

MM. Lucien George et Félix Sylvestre sont allés conduire leurs fils, Claude George et Roger Sylvestre, ainsi que M. Alphonse Martine, au collège de Gravelbourg, dimanche dernier.

Un concert

Des artistes renommés de la radio et de la télévision viendront donner un concert à la salle paroissiale, le mercredi 17 octobre. Le "Four Star Concert" est en tournée à travers les Etats-Unis et le Canada. La troupe est composée de Severin Turel, pianiste polonais, Elizabeth Devlin, soprano lyrique, Wesley Swails, ténor, et Francis Flanagan, violoniste.

Souper-bingo

Notre souper paroissial aura lieu le dimanche 20 octobre et il sera suivi d'un bingo. Des prix d'une valeur golbale de $200.00 seront distribués aux gagnants des 12 parties de bingo pour un dollar. Tous nos amis des paroisses environnantes sont cordialement invités.

La journée de l'A.C.F.C.

PRINCE-ALBERT

$25.00: S. Exc. Mgr L. Blais.

10.00: M. l'abbé Arthur Marchildon, Dr E.-J. Gaudet, Me J.-G. Crépeau.

8.00: Les Frères du Sacré-Coeur.

6.00: Les Pères Dominicains, les Petites Missionnaires de St-Joseph.

5.00: Les prêtres du collège Notre-Dame, les religieuses de l'hôpital Ste-Famille, le R. P. Joseph Valois, O.M.I., M. l'abbé Martial Leblanc, M. l'abbé R. Blais, M. l'abbé Georges-H. Dauphin, Robert Pellerin, Marcel et Léo Dansereau, Olivier Lavertu, J.-P. Houle, Léonard Houle, J.-B. Gaudet, François Béland.

4.00: L'Académie de la Présentation de Marie.

2.00: Les Soeurs du Précieux-Sang, les Soeurs Grises, les Soeurs de la Villa Ste-Marie, Albert Fournier, Joseph Lemay, E. Viens, Joseph Georget, Herman Lahaye, Walter Houle, Georges Dion, Mlle Thérèse Boyer, Irène Audy, Mme Aristide Guillet, Mme Blanche Morin, Georges Blain.

1.00: Mgr J.-A. Boucher, P.D., M. l'abbé R. Gaudet, M. l'abbé J.-A. Daoust, A. Parent, Mlle M. Dubé, Mme Boyer, Mme J. Godin.

.50: Alex. St-Pierre, Charles Godin.

Total: $182.00

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Adélard Chicoine, accompagnés de leur fils et de son épouse, M. et Mme Gérard Chicoine, de Weyburn, sont partis en promenade en Colombie-Britannique.

M. et Mme Elizée Beaudoin et leurs enfants, de Beaumont, Alta, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Osias Beaudoin et Mme Arthur Bourgeois. Cette dernière les accompagnait à leur retour, pour passer quelques semaines avec eux.

Mme Stella Jeanmarie et Mlle Georgette Paradis, de l'aviation canadienne, sont de passage chez leurs parents, M. et Mme Philippe Paradis.

M. le Dr Ovila Millette, son épouse et leur jeune bébé, de Melville, sont venus rendre visite à leur mère, Mme H. Millette.

Mlles Rose-Hélène Lapierre, Odélie Filteau et Camilla Dumaine, du couvent du Sacré-Coeur de Regina, vinrent passer la fin de semaine chez leurs parents.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Clara Handfield, ainsi qu'à M. Arthur Handfield, hospitalisés à Regina.

Départ

Parents et amis se réunissaient dans l'auditorium de l'école, le samedi soir 29 septembre, pour une soirée d'adieu en l'honneur de M. et Mme Jos. Filteau et de leurs deux filles, Odélie et Diane. Une adresse leur fut lue par M. Aimé Gauthier et de beaux cadeaux leur furent offerts. La famille Filteau nous quitte pour aller demeurer à Regina. Depuis six ans qu'il demeurait dans notre paroisse, M. Filteau était employé comme livreur. Il est remplacé par M. Georges Rogg.

Souper paroissial

N'oubliez pas notre souper à la volaille et le bazar, le dimanche 14 octobre. Venez tous vous régaler.

Les sculpteurs esquimaux devenus commerçants

MONTREAL — Les sculpteurs esquimaux deviennent des "hommes d'affaires" et leur art tombe dans le bousillage, a déclaré le capitaine Paul Fournier, commandant du "C. D. Howe" et connaisseur émérite de l'artisanat du Grand Nord.

Il n'y a pas si longtemps, explique-t-il, les Esquimaux sculptaient tout en s'amusant, et ils prenaient tout le temps voulu pour réaliser des oeuvres qui exprimaient leur vision de la faune locale.

L'art esquimau est ainsi en décadence, a déploré le capitaine Fournier, mais "l'artiste" a de l'argent dans son parka, et c'est ce qui l'intéresse.

Paroisse de
St-Jean-Baptiste
Régina, Sask.

Jackson Bottling Company Limited
Moose Jaw, Sask.

Paroisse de
Ste-Radegonde
Laflèche, Sask.

Gérard Tourigny
Agent d'assurances
Ponteix, Sask.

Cathédrale Ste-Philomène
Gravelbourg, Sask.
M. l'abbé Arthur Moquin, curé
M. l'abbé T.-Bruno Roy, vicaire

Fournier et Chabot
Agence d'instruments aratoires, agence d'assurances et magasin général
Ferland, Sask.

Dr Rodrigue Taillon
DENTISTE
Assiniboia, Sask.

Paroisse de
N.-D. de la Confiance
Cadillac, Sask.

Hôtels de Ponteix et de Cadillac
Raymond Charlebois, propriétaire

Barney's Drive-In & Ranch House
Barney Mollot, propriétaire
Brandon, Man.

Jean Cornet
MARCHAND
Val Marie, Sask.

Armand Carrière
Instruments aratoires
International Harvester Co.
Assiniboia, Sask.

Félicitations et Meilleurs Voeux
à Radio-Gravelbourg Ltée
à l'occasion de
l'inauguration officielle de la nouvelle fréquence du poste

* * *

CFRG

Le jour
710 kilocycles
5000 watts



On voit sur cette photo le nouvel émetteur de 5000 watts et diffusant sur la fréquence de 710, le jour. Manufacturé par la Compagnie Gates, il fut vendu par la Compagnie Marconi de Montréal. Debout: **M. Marc Riou**, ingénieur, originaire d'Arborfield, Sask., qui est à l'emploi de CFRG depuis 1953, et le responsable de l'installation du nouvel outillage.

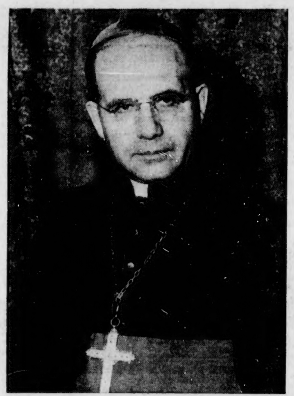
CFGR

Le soir
1230 kilocycles
250 watts



Le dimanche 14 octobre 1956

(Voir programme en première page)



S. Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.





Le Dr Rosario Morin, président de Radio-Gravelbourg.

La voix du sud de la Saskatchewan



M. Roland Pinsonneault, vice-président de Radio-Gravelbourg.



Cette photo fut prise lors de l'assemblée des dirigeants de Radio-Saskatchewan tenue à Gravelbourg, le 9 mai 1951. A cette réunion, il fut décidé de lancer la grande souscription qui a permis l'établissement du poste CFRG (250 watts), le 1er juin 1952.

Nous apercevons, assis, de gauche à droite: **M. l'abbé J.-A. Paradis, M. Clotaire Denis, M. Aristide Fournier**, le **R. P. Louis Gagnon**, O.M.I., alors recteur du Collège de Gravelbourg, **M. E. St-Arnaud**, président, **S. Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux**, évêque de Gravelbourg (maintenant archevêque d'Ottawa), **M. Antonio de Margerie. M. l'abbé René Bérubé**; debout: **M. Dumont Lepage**, le **R. P. Wilfrid Piédalue**, O.M.I., et **M. l'abbé Roger Ducharme.**



M. Dumont Lepage, gérant du poste CFRG-CFGR.

Cette page est commanditée par les paroisses, les firmes et les personnes, toutes amies du poste, dont les noms paraissent de chaque côté de la page

National Fruit Co.
Moose Jaw, Sask.
P. J. Douglas, gérant

Toddington's Music Store
Moose Jaw, Sask.

Fred Foord Filling Station
Moose Jaw, Sask.

Harry Silverman Furs
Moose Jaw, Sask.

M. Lionel Tremblay
Cultivateur
Courval, Sask.

Paroisse de
Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
Lisieux, Sask.
Mgr Rodrigue Lussier, P.D., curé

Le Collège Catholique de Gravelbourg
R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., supérieur

Madame A. Privé
Magasin de linge pour dames et enfants
Ponteix, Sask.

Paroisse de la
Nativité de la B.V.M.
Val Marie, Sask.
M. l'abbé Oscar Lemay, curé

Paroisse de
Ste-Anne
Lac Pelletier, Sask.

Paroisse de
Notre-Dame d'Auvergne
Ponteix, Sask.
Mgr Louis Lussier, P.D., V.G.

La Liberté et le Patriote
St-Boniface, Man.

Mlle Yolande Bédard épouse M. A. Douville à Ponteix

PONTEIX — Le mardi 28 août, M. l'abbé Bouchard, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Yolande Bédard, fille de M. et Mme Osman Bédard, avec M. Alphonse Douville, fils de M. Moïse Douville.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père et au son d'une marche nuptiale. Elle s'avança vers l'autel de la sainte Vierge, accompagnée de deux enfants de Marie, Mlles Suzanne Carignan et Irène Brière, pour lui consacrer son foyer et déposer sa couronne d'enfant de Marie. La mariée était vêtue d'une robe blanche, trois-quarts de tulle et dentelle de nylon. Elle tenait dans ses mains un livre de messe garni de roses.

Les filles d'honneur, Mlles Fernande Binette, tante de la mariée, et Irène Bonneville, de Régina, étaient vêtues de jaune et turquoise.

MM. Olier Bédard, frère de la mariée, et Antoine Douville, de Calgary, frère du marié, agissaient comme garçons d'honneur.

Mlle Marie Liboiron touchait l'orgue et M. Maurice Bédard, d'Edmonton, Alta, dirigeait le chant.

Après la cérémonie, une réception eut lieu à la salle paroissiale et, de là, tous les invités se rendirent à la salle Glenvern pour le reste de la journée. L'orchestre Romanski, de Glentworth, fit les frais de la musique.

Parmi les invités on remarquait M. Noël Douville, de North Bay, Ont., M. et Mme Ernest Douville et famille, de Champion, Alta., M. et Mme Jean Douville et famille, de Vulcan, Alta, tous frères du marié; M. Maurice Bédard, d'Edmonton, Alta, ainsi que plusieurs autres parents et amis des environs.

Jodoin-Marsh

Le 8 septembre dernier, M. Paul Jodoin, fils de M. et Mme Emile Jodoin, de Ponteix, s'est marié à Mlle Marjorie Elizabeth Marsh, fille de M. et Mme Albert Marsh, dans l'église paroissiale de Lafond, Alta. Le mariage fut béni par M. l'abbé Mathieu.

Mlle Angela Huot remplissait le rôle de fille d'honneur et M. Jean Jodoin, frère du marié, celui de garçon d'honneur. MM. Cliff Marsh et Roland Jodoin étaient placiers.

Après la réception à l'hôtel Donald de St-Paul, Alta, le nouveau couple fit son voyage de noces à Great Falls, Régina et Ponteix. Le nouveau groupe résidera à Edmonton, Alta.

De nombreux visiteurs venus de Ponteix, Régina, Lethbridge, Edmonton et Whitehorse, Yukon, ont assisté à ce mariage.

Ça et là

M. Raoul Larochelle, M. et Mme Fernand Larochelle, M. et Mme Ernest Lemieux, M. et Mme B. Carlson sont allés au mariage de Mlle Pierrette Jutras, à Lethbridge. Ils se sont rendus à Calgary et, de là, M. Raoul Larochelle a continué jusqu'à Vancouver pour visiter sa belle-fille, Mme Léonidas Larochelle, ainsi que ses 4 petits-fils; de là, il se rendit à Duncan, chez sa fille, Mme F. Jutras, et chez ses fils et belle-fille, M. et Mme Albé Larochelle et leurs trois enfants, à Port Alberni, C.-B.

Le dentiste J. M. Van Olm tient son bureau chez M. Louis Forget, chaque samedi, de 9 h. du matin à 6 h. du soir, et même plus tard, si nécessaire. Prière de s'adresser chez M. Louis Forget pour vos rendez-vous.

M. et Mme J. Auger, M. et Mme H. Auger et famille, de Dollard, ont été les hôtes de M. et Mme L. Desautels, le dimanche 30 septembre.

Debden

Bazar

Les 21 et 22 octobre prochains aura lieu notre bazar annuel. Chaque soir, un souper aux poulets sera servi. Vous y êtes tous cordialement invités.

Va-et-vient

M. Marcel Delisle, de Chalk River, Ont., est de passage chez ses parents.

M. Amédée Ruel est revenu, après un voyage de deux semaines en Colombie-Britannique.

Le 4 octobre, M. et Mme André Pouliot et M. Louis Pouliot nous quittaient pour aller s'installer en Colombie-Britannique, ainsi que M. et Mme Amédée Chalifour et leur mère, Mme Jennings. Nous leur souhaitons tous bonne chance et bon courage.

— Promettez-moi de faire chaque jour un quart d'heure de méditation, et moi, au nom de Jésus-Christ, je vous promets le ciel.

Sainte THERESE.

Meskanaw

Ça et là

L'avant-dernière réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme H. Soulier, à Kinistino, le 5 septembre. La dernière avait lieu le 7 octobre, chez Mme Régis Hunt.

Le 5 septembre, M. et Mme Elie Rouault rendaient visite à leurs fille et gendre, M. et Mme T. Bevan, de Flaxcombe, Alta. M. Bevan travaille pour une compagnie électrique et M. Albert Rouault, fils de M. Elie Rouault, travaille aussi pour la même compagnie.

Le 11 septembre, M. Armand Mansière est parti pour la Colombie-Britannique en automobile. Il y travaillera pendant les mois d'hiver.

MM. Joseph et Henri Janex étaient en visite dans leur famille, dernièrement.

Le 29 septembre, Mlle Anne Dunand, de St-Hubert, retournait chez ses parents, après avoir passé plusieurs semaines chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme P.-H. Mansière.

M. et Mme Harding étaient en visite dernièrement chez les parents de Mme Harding, M. et Mme Kulcher.

M. et Mme Frank Roy, autrefois de St-Brieux, étaient en visite chez leurs nombreux amis et ils n'ont pas oublié ceux de Meskanaw. Ils ont passé quelque temps avec nous. M. Roy est venu de Colombie-Britannique rencontrer Mme Roy qui revient d'une longue visite en France. Mme Roy était très enthousiasmée de son voyage et nous, ses auditeurs, autant qu'elle, par les beaux souvenirs, qu'elle nous a rappelés.

Le 8 septembre, Mme Camille Deschambault est retournée dans son foyer, après avoir passé 27 jours à l'hôpital de Melfort pour intervention chirurgicale.

Redvers

Succès du bingo

Le bingo du 7 octobre fut, pour notre paroisse, un vrai succès. Nous remercions tous nos généreux collaborateurs. Félicitations aux heureux gagnants: Mme Lucien Garnier ($80), Mlle Alice Claude ($25), Mme William Mathewson ($23), Mme Denis Smith, M. et Mme Georges Magotiaux, le R. F. Georges Armand, Lucien Freçon, Mme Eugène Hardy, Arthur Sylvestre, Albert Lemieux, Jules Pierret, M. l'abbé P. Béchard, Jean Carrier, Adolphe Tonnellier, Mme Earl Peters et Mlle Hélène Marchand.

Premier rapport des C. de C. de langue française de Régina

La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba.

Chers messieurs,

Ci-joint, veuillez trouver un rapport du Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb de langue française de Régina, le premier rapport de ce genre que nous faisons publier, mais non le dernier.

Nous tâcherons de vous envoyer de tels rapports, périodiquement, qui ne manqueront pas d'intéresser vos lecteurs de Régina et du sud de la Saskatchewan, ainsi que plusieurs autres de nos Frères du Manitoba et de la Saskatchewan.

Le format de publication employé pour les autres conseils de St-Boniface et des alentours, qui publient dans **La Liberté et le Patriote**, est très convenable et ne manque jamais de m'intéresser, bien que les membres de ces conseils me soient entièrement inconnus. Il en sera de même pour le nôtre, j'en suis sûr.

Vous remarquerez que, selon la coutume, j'ai adopté le nom de plume "Batiste", afin que celui qui viendra après moi puisse continuer avec le même nom de plume qui, de droit, appartient au conseil.

Si vous avez quelques suggestions à me faire pour faciliter votre tâche et la mienne ou poursuivre une coutume établie avec laquelle je suis encore étranger, de grâce ne vous gênez pas de m'en avertir, car je me ferai un plaisir de coopérer.

BATISTE.

Saint-Hubert

Ça et là

Le dimanche 7 octobre, il y eut une conférence à la salle paroissiale, donnée par le Frère Justinien, de Willow-Bunch. L'assistance était satisfaisante. A cette occasion, nous avions aussi la visite de M. l'abbé R. Ducharme, de Gravelbourg.

Aimez-vous les crêpes? Les dames de l'Autel préparent un souper aux crêpes pour le dimanche 14 octobre. Avis aux gourmets!

Mme C. Nicolay est allée à Régina pour consultation médicale. Sa fille, Mme A. Dunand, l'accompagnait.

Nos visiteurs pour la fin de semaine d'Actions de grâces étaient M. et Mme P. LeDressay, M. et Mme Ernest Gatin et Laura, M. et Mme G. de Laforest et leurs trois filles, de Régina; M. et Mme J. Decelles et leurs enfants, de Shoal Lake, Man.; Mlle Victa Decelles, de Lloydminster, Alta; Mlle Louise Gatin, de Moose Jaw; Mlle A.-M. Istace, de Wapella, et M. et Mme J. Pirlot, de Wauchope.

Sont allés se promener pendant cette même période: MM. et Mmes O. et R. Praud, aux Etats-Unis, et MM. C. Lizée, A. Fafard et Laurent Flick, à Winnipeg pour affaires.

M. Guy Istace est parti à Edmonton trouver un emploi.

M. Maurice Istace est revenu, après avoir passé l'été à Kindersley.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
(Régina, Sask.)

Le premier conseil des Chevaliers de Colomb, entièrement de langue française, à Régina, est maintenant une réalité. Oh, le tout ne nous a pas été offert sur un plateau! Plus d'un an de travaux et de peines furent nécessaires à la réalisation de ce rêve, entrepris par une poignée de gentilhommes catholiques de la nouvelle paroisse St-Jean-Baptiste de Régina, secondé par quelques-unes des autres paroisses de Régina et du sud-est de la Saskatchewan.

Il fallut d'abord combattre l'apathie naturelle ou résistance passive de la part de plusieurs des nôtres, ainsi que la résistance active d'autre part. Cependant, grâce au dévouement et à l'initiative de quelques membres, ainsi qu'au support pratique de nos vénérables députés d'Etat et de District, les Frères Ernest Longpré et Jos. Dempsey, et surtout grâce à la Divine Providence dont les desseins sont aussi irrésistibles qu'insondables, notre conseil est enfin en marche.

Bienvenue maintenant à tous les nôtres du sud-est de la province et des environs de Régina, qui désirent se joindre à nous et nous seconder dans nos entreprises. "Le champ est très vaste, mais les ouvriers sont peu nombreux".

Nom

Notre conseil est nommé "Langevin", d'après S. Exc. Mgr Langevin, O.M.I., ancien évêque de St-Boniface et fondateur du diocèse de Régina. Pour un conseil pionnier, un nom de pionnier.

Installation des officiers

L'installation des premiers officiers de notre conseil, sous la présidence du vénérable député de District, le Frère Jos. Dempsey, de Régina, se déroula dans l'ordre suivant: Grand Chevalier, David Toupin; député Grand Chevalier, Philibert Gauvin; chancelier, Léo Lirette; secrétaire archiviste, François Caron; secrétaire financier, Gérard de Laforest; trésorier, Marcel Huot; cérémoniaire, Raoul Langlais; avocat, l'inspecteur Yves Dubé; garde intérieur, André Lemieux; garde extérieur, Omer Tessier; 1er, 2e et 3e syndics, Denis Séguin, Paul Béchard, de Sedley, et Gilbert Mahin, de Bellegarde.

Le R. P. R. Turcotte, O.F.M., accepta gracieusement la charge de premier chapelain du conseil.

Ici et là

Le concert des Disciples de Massenet, au théâtre Capitol, fut un réel succès. Une expérience très instructive démontrant la nécessité de regarder les deux côtés de la médaille avant d'agir, que celui qui se sent morveux se mouche. "Hâtez-vous lentement et sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage . . . pas bête, hein!"

Les Frères O.T., P.G., G.D., et L.L. sont prêts à retourner au Club colombien, jamais tant fut dépensé pour si peu.

L'avenir est à ceux qui luttent, et avec le mois d'octobre qui commence, les canards descendent vers le sud et les vacances ne seront plus une excuse, même le "football" va finir par figer.

Au plaisir de se revoir tous le 15 octobre en grand nombre.

BATISTE.

Albertville

Ça et là

Mlle Yvonne Piché, des Etats-Unis, a récemment rendu visite à son frère, Ludger, et à ses neveu et nièce, M. et Mme Marc Piché, ainsi qu'à plusieurs autres parents et amis.

M. et Mme Raymond Leduc et leurs enfants, de Coal Lake, Alta, sont venus passer trois semaines chez leurs parents, MM. et Mmes Sérias Corriveau et Armand Leduc.

M. et Mme Normand Corriveau, d'Edmonton, Alta, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Joseph Carrier et Henri Corriveau, et autres parents.

Mmes Laura Durand et Solange Samson ont assisté aux funérailles de leur père, à La Broquerie, Man.

M. Willie Audy, de la province de Québec, a visité ses parents, M. et Mme Paul Lavoie, Mme Evelina Audy, Mme Rose Lavoie et plusieurs neveux et nièces.

M. et Mme Ephrem Dion eurent dernièrement la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme A. Boiselle, de Gravelbourg. Ces derniers étaient accompagnés de l'un de leurs fils.

Bingo et bazar

Un gros bingo est organisé ici, à Albertville, pour le dimanche 21 octobre. Un bazar aura lieu le dimanche suivant, 28 octobre. Que tous viennent en grand nombre!



Mlle Marguerite Lemay, de Montréal, a été élue récemment présidente générale de l'Association des Messagères de Notre-Dame, lors d'une réunion des représentantes diocésaines de ce mouvement. Les Messagères de Notre-Dame groupent plus de 2,000 dames et jeunes filles qui poursuivent une croisade de pureté et travaillent à promouvoir la dignité de la mode. Vingt archevêques et évêques ont recommandé leur apostolat. (CCC)

Ferland

Ça et là

Nous souhaitons la bienvenue à nos religieuses enseignantes qui sont les Rév. Srs St-Joseph de Jésus, Ignace-Marie et Marie-Acintha.

Parmi nos jeunes qui sont allés au collège de Gravelbourg, nous remarquons Raymond et Lionel Fournier, Jean-Louis Morin, Roger Chabot, Roméo Morin, Albert Fauchon, Roger Hébert, André, Gérard et Ernest Turgeon, Régis et Ovide Dion et Adrien Brisebois.

M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs enfants, MM. Alfred Chabot et Valmore Couture, M. et Mme Médelger Chabot, M. et Mme Paul Morin et Jeannine, M. et Mme Georges Lacasse, M. et Mme Adrien Larose et Mme Pierre Larose sont allés aux funérailles de M. Adrien Hamel, de Frenchville, décédé accidentellement à Port Albany, C.-B. Mme Lucien Beaudoin désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par cartes, visites ou assistance aux funérailles de son frère, Adrien.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, était de passage chez ses parents, dernièrement.

M. et Mme Jean-Paul Larose et leurs enfants, de Ponteix, visitaient M. et Mme Pierre Larose et Rosaire Chabot.

M. et Mme Avila Chabot et Edmond sont allés passer le dimanche à Ponteix, chez M. et Mme Raymond Chabot.

M. Arsène Bouvier, de Gravelbourg, était en visite chez M. et Mme Adrien Brisebois.

M. et Mme Léo Fauchon, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme René Fauchon et Louis Fournier.

M. et Mme Desharnais et famille étaient de passage chez M. et Mme Gérard Desharnais.

M. Edmond Chabot est parti pour Régina, pour quelque temps.

M. et Mme Omer Barsalou sont allés visiter leurs parents de Meyronne, dimanche dernier.

M. l'abbé R. Larivière, de Gravelbourg, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

M. et Mme Emile Tourigny et leurs enfants, de Wolseley, étaient en visite chez M. et Mme Avila Chabot.

M. et Mme Antonio Chabot et famille sont allés visiter leurs parents d'Assiniboia.

Mlles Pauline Larose et Rachel Chabot, de Saskatoon, visitaient leurs parents, pour la fin de semaine.

M. et Mme Adrien Larose et Mme Pierre Larose sont allés visiter leur soeur et fille de Calgary, Alta.

M. Charles-Henri Fournier est patient à l'hôpital de Mankota, pour quelques jours.

M. et Mme Gaston Fournier et leurs enfants sont allés passer la fin de semaine à Swift Current, chez les parents de Mme Fournier.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, de Tabor, Alta, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Jos. Chabot.

M. et Mme Maurice Langlois et Marie-Paule, de Willow-Bunch, étaient en visite chez M. et Mme Alex. Laberge.

Au conseil des paroissiennes furent élues: présidente, Mme Adrien Brisebois, remplaçant Mme Louis Fournier; vice-présidente, Mme Edmond Tardif, et secrétaire, Mme Lucien Beaudoin.

M. et Mme Gérard Desharnais et leur fillette sont allés passer la fin de semaine chez leurs parents de Ponteix.

Dumas

Va-et-vient

Mlles Eldéa et Jeanne Lamontagne allèrent à Régina pour affaires.

M. et Mme Fernand Larrivée et leur frère, Lionel, de Régina, sont en visite chez leurs parents, pour la fin de semaine.

M. et Mme Roland Boulet et leur frère, Lucien, d'Alida, ont amené la petite Colette chez leurs parents, pour quelques jours.

Mlle Irène Filteau, de Portage-la-Prairie, est en visite chez ses parents.

M. et Mme Steve Burkes et leurs petites filles, d'Alida, étaient en visite chez M. et Mme A. Deschamps.

Mme O. Legault fit un court séjour à Régina, pour examens médicaux.

— Un simple contact est parfois une admirable prédication; il ne faut qu'une étincelle pour faire jaillir une grande flamme.

Elisabeth LESEUR.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Concours . . . Concours

Mme Anne Kleinkenberg n'aura pas le droit d'être en retard; elle vient en effet de gagner le 1er prix du grand concours d'Inscription de CFNS, une superbe montre-bracelet. La joie rayonnait sur le visage de l'heureuse gagnante lorsqu'elle reçut le splendide objet de valeur, renfermé dans un boîtier de toute beauté. Mmes et MM., la prochaine fois, ce sera peut-être à votre tour de gagner? Alors n'hésitez pas: tentez votre chance la prochaine fois que vous viendrez en ville. Le concours d'Inscription est si facile et si agréable. Il vous suffit d'aller chez l'un ou l'autre ou même chez plusieurs des commanditaires dont vous entendez les noms tous les jours, sur nos ondes.

Les enfants non plus ne sont pas oubliés, puisqu'ils peuvent, comme par le passé, participer au concours "Sunny Boy". Mais qu'ils fassent bien attention, car les modalités du concours sont différentes de celles de l'an dernier. Le tirage hebdomadaire des 5 dollars de l'an dernier est remplacé par un concours mensuel doté de prix intéressants. Cette année, la compagnie qui commandite ce programme donne un prix par mois pour les 4 postes de l'Ouest. Donc, le dernier samedi de chaque mois, ici à CFNS, de même que dans les 3 autres postes français, on tirera une lettre parmi toutes les réponses reçues pendant le mois, et cette lettre sera envoyée au commanditaire. Ce dernier, à son tour, choisira une des 4 lettres reçues des 4 postes français et la personne gagnante recevra soit une bicyclette, soit un radio-réveille-matin. Comme vous le voyez, ce sont de gros prix. Et pourtant, il est si facile de participer à ce merveilleux concours. Tout ce que vous avez à faire, c'est d'envoyer votre nom et adresse à CFNS, avec un dessus de boîte de céréales "Sunny Boy", ou l'étiquette d'un paquet de farine à crêpes "Rosebud", ou encore un dessin acceptable de l'un ou l'autre.

Donc, les enfants, tentez votre chance au concours "Sunny Boy". Comme de raison, en multipliant vos réponses vous multipliez vos chances de gagner soit la bicyclette, soit le radio-réveille-matin. Nous encourageons nos auditeurs à faire participer leurs enfants à ce concours aussi souvent que possible.

Gravelbourg

Ça et là

Me S.-M. Bonneau, C.R., de Gravelbourg, et M. R.-A. Lalonde, de St-Victor, furent nommés membres du directorat des Chambres de Commerce provinciales pour le sud de la province, lors de la convention annuelle des Chambres de Commerce de la Saskatchewan tenue à Melfort, Sask., durant la première semaine d'octobre.

M. J.-A. Dubois, de Coderre, était à Gravelbourg durant la semaine, en voyage d'affaires.

Mmes Pierre Huel et Oscar Piché sont actuellement à Vancouver, où elles se sont rendues au début de la semaine pour assister aux funérailles de M. Ernest Dumont, ancien résidant de Gravelbourg, demeurant avec son épouse à Vancouver depuis plusieurs années.

M. et Mme S.-M. Bonneau ont passé la fin de semaine à Saskatoon.

Mme J. Couture, de St-Paul, Alta, est revenue avec ses deux enfants pour demeurer à Gravelbourg. Elle est employée à l'hôpital comme garde-malade.

Mme C. Lacelle, de Cadillac, est venue passer une semaine chez Mme D. Chénard.

M. Tancrède Bourgeois est parti pour quelque temps à Vancouver.

Mlles Denise St-Arnaud, Marie Bourgeois et Yolande Fauchon sont venues pour la longue fin de semaine chez leurs parents.

Mlle Denise Fafard, de Montréal, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Edmond Fafard.

Mmes Alex. Laberge et Gaston Fournier étaient de passage à Gravelbourg.

MM. et Mmes Oscar et Roméo Fauchon et leurs fillettes, ainsi que Claude, sont en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Alfred Fauchon et Arthur Nobert.

Nos étudiants sont allés poursuivre leurs études aux endroits suivants: Léonard Legault et Jean Fauchon, à l'université de Saskatoon; Guy Doll, à l'université d'Edmonton; Louis Piché, à St-Hyacinthe, et Georges Beauregard, à St-Jean, P.Q.

M. et Mme Jos. Bouvier ont eu la visite de M. et Mme Lundahl et de leur petit-fils, de Vancouver. Mme Lundahl est la fille de Mme Bouvier.

Souper annuel

Le souper annuel en faveur de notre paroisse aura lieu le 14 octobre. Venez nombreux.

Baptêmes

Le 12 août: Marielle-Huguette, fille de M. et Mme Rosario Morin (Cécile Piché). Parrain et marraine, M. le Dr et Mme J.-M. Morin.

Alice-Marie-Lucia, fille de M. et Mme Emile Hamon (Thérèse Brière). Parrain et marraine, M. et Mme Sinaï Brière.

Marie-Estelle-Monique, fille de M. et Mme Denis Fauchon (Thérèse L'Heureux). Parrain et marraine, M. et Mme Omer L'Heureux.

Marie-Monique-Isabelle, fille de M. et Mme Roland Leblanc (Angèle Mailhot). Parrain et marraine, M. le Dr Bernard Trudel et Mlle Isabelle Mailhot.

Marie-Laurette-Alice-Diane, fille de M. et Mme Emile Levac (Bernadette Michaud). Parrain et marraine, M. et Mme Jules Lizée.

Montmartre

Bingo

N'oubliez pas le vendredi 19 octobre, à 8 h. 30 p.m., le bingo avec au-delà de $2,100.00 en prix: télévision, réfrigérateur, machine à coudre, etc. Les profits de cette entreprise serviront à payer les dettes des patinoires.

Va-et-vient

Mme Fred Rainville, MM. et Mmes Laurent et Lucien Perras et Mlle Agnès Perras visitèrent le R. P. F. Rainville, O.M.I., de Lebret.

MM. Emmanuel Rainville et Tommy Froch, de St-Laurent, passèrent quelques jours à Montmartre pour visiter des parents et amis. Ils étaient en route pour le collège de Gravelbourg.

M. et Mme Norman Wilson, de Régina, étaient en visite chez Mme A. Breton.

Remerciements

Le comité des Dames de l'Autel remercie sincèrement toutes les dames qui ont aidé à préparer et à servir le souper annuel paroissial. Aussi merci à tous ceux de la paroisse et à tous nos visiteurs pour leur coopérations à faire de ce souper un si beau succès.

Baptême

Joseph-Antonio-Pierre, fils de M. et Mme Antonio Boudreau, né le 28 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Deguire.

Peut-on aimer deux fois..?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par PIERRE L'ERMITE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 6

A la fin d'une de ces promenades, Christian voulut lire, après diner, quelques vers de Lidener. Et il commença:

Lorsque, près du rivage assis,
Avec nonchalance je rêve...
J'aime à voir les flots assouplis
Incessamment battre la grève...

Mais, en constatant que chacun faisait des efforts héroiques pour ne pas dormir, il ferme le livre.

— Oui, allons nous coucher!... s'écrie le futur beau-père, ce sera plus intéressant que ces "flots assouplis"...

Et tout le monde s'en alla rêver aux trouvailles du lendemain, et comment on transporterait ces précieuses reliques à Paris...?

CHAPITRE VIII

Un matin, Christian arrive au Clair de Lune pour le premier déjeuner, et il fredonne, en entrant dans la salle à manger, où sont ces dames, les vers de Sully Prudhomme:

Ici-bas, tous les lilas meurent...
Tous les chants des oiseaux sont courts,
Je rêve aux étés qui demeurent
Toujours...

— Vous êtes un peu mélancolique, mon cher Christian, dit Mme Norbert.

— Oui et non... Ce qui est pris est pris. Mais les étés "qui demeurent toujours" ne sont pas d'ici-bas, même à Noirmoutier.

C'est qu'en effet la fin du mois arrive, et il faut bien songer au retour.

Christian est au bout d'un congé, pour lequel il a dû demander une prolongation, difficilement accordée.

Et puis, le temps devient moins beau... La pluie se met à tomber. Et, quand il pleut à Noirmoutier, les chalets de sapin font triste figure sous les paquets d'eau que déversent les gros nuages du large.

Aussi, un jour, ce fut le départ par le Goà, où les mouettes cherchaient toujours leur provision de poisson.

On fit la route en plusieurs étapes; elle devenait plus prosaïque et plus encombrée à mesure qu'on s'approchait de la capitale.

Chaque famille arriva donc dans son appartement parisien.

Bien que luxueux, comme il paraît petit et sans horizon cet appartement citadin!... Qu'il est donc loin déjà le grand ciel clair, et le silence de là-bas...

Assez vite, pourtant, puisqu'il le faut, on se réhabitue au fracas des voitures, à la grisaillerie des murailles, aux passages cloutés..., aux visites mondaines. Car la ville assiège sans répit... Elle exige des toilettes à la mode, des réceptions, des dîners, des soirées, des assistances aux mariages, aux conférences d'amis et d'affaires.

C'est donc, de nouveau, la fièvre..., les gros courriers, surtout quand, officiellement, on dut annoncer les fiançailles des jeunes gens.

— Combien, disait Christian, j'aurais préféré des fiançailles intimes, rien qu'entre nous et quelques amis. Mais tout ce monde!... toutes ces lettres..., ce lunch..., ce dîner!...

— Mon pauvre enfant, c'est la rançon de votre bonheur..., lui explique sa mère. Toute lumière a son ombre... Tu bénéficies d'une belle lumière. Alors, courageusement, accepte un peu d'ombre.

Pour M. Norbert, cette question d'intimité sentimentale n'existe pas. Il a de nombreuses relations..., il n'admet pas qu'on les tienne à l'écart d'un tel événement familial.

Souvent invité par ses amis dans des circonstances semblables, il estime de son devoir de rendre la politesse. On fera donc ce qu'il faut..., c'est-à-dire envoyer des invitations aux réceptions, et au mariage.

Christian et sa fiancée ne peuvent que s'incliner, avec bonne grâce, devant la volonté du chef de famille.

Ce qu'ils font.

Mais, dans l'envahissement officiel, ils se réservent un coin de bleu et de silence.

Un jour, ils vont rue de la Paix, chez Mellerio, grand joaillier, ami personnel de Christian, pour choisir la bague de fiançailles.

Là, c'est la tentation de toutes les splendeurs, qui plaisent tant à la femme..., perles fines à l'orient délicat..., rubis profonds..., émeraudes chatoyantes, couleur de mer..., topazes où s'est réfugié le soleil.

Christian choisit un simple diamant, très pur, très clair, qui serait serti à l'ancienne manière, dans un anneau d'or.

— C'est bien comme cela qu'elle vous plaît, ma chère Christiane...?

— Oui, répond, en rougissant un peu, la jeune fille. C'est comme cela.

— Donc, c'est ainsi qu'elle sera.

Ils la reçurent, quelques jours après, cachée, blottie dans un écrin de satin blanc:

— Voici l'image de notre bonheur, dit Christian. Tous les deux, cachés dans un foyer que nous ferons joli, chaud et rayonnant.

Le même soir, ils vont frapper à la porte de leur vieux curé, pour qu'il bénisse cette bague, symbole de tant de choses, et qu'elle soit vue par Dieu, avant d'être vue par les profanes.

Le curé fut très ému de cette démarche de simple et touchante piété. Il regarde attentivement la bague:

— Elle est bien jolie..., je vais la bénir avec tout mon coeur.

Et, scandant bien les paroles liturgiques, il dit:

... Bénissez, Seigneur, cet anneau que je vais bénir, moi aussi, en votre nom. Que celle qui le portera soit entièrement fidèle à son époux. Et qu'ils vivent, tous les deux, en votre paix, en un mutuel amour.

Christiane, alors, se dégante, et offre son doigt à son fiancé qui, le sourire du bonheur aux lèvres, passe la bague, peu à peu, doucement, comme pour savourer plus longtemps la douceur infinie de cette première emprise, gracieux matin de l'emprise éternelle.

— Grande date, mes chers enfants, la date d'aujourd'hui qui vous oriente vers le mariage!

Leurs regards se rencontrent, et se fondent l'un dans l'autre.

Déjà, ils ne font plus qu'un dans tout le bleu..., dans toute l'espérance de leur pur amour.

CHAPITRE IX

Le dîner des fiançailles fut pourtant ce que les jeunes gens avaient désiré. Une vingtaine de personnes soigneusement choisies.

M. Norbert avait envisagé presque le double. Heureusement, sa femme, aidée par toute la diplomatie de Paule, obtint successivement, de son mari, les sacrifices désirés.

Mais, pour le mariage, M. Norbert se montre intraitable.

Il veut absolument un beau mariage, auquel il invitera ses relations familiales, mondaines et même commerciales.

— Mon cher ami, lui dit sa femme, la grande église de Saint-François-de-Sales ne suffira pas...

— Il faut prévoir que beaucoup de personnes, déjà flattées de recevoir une invitation, ne répondront que par une carte de félicitations. S'il y a trop de foule, la cérémonie n'en sera que plus belle!... Et, c'est précisément pour cela que je veux une superbe messe de mariage: on ne dérange pas des centaines de personnes pour ne pas leur offrir quelque chose de très bien.

Rendu défiant par tous les barrages discrets qu'il rencontre, et convaincu qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, M. Norbert, malgré son surmenage, vient trouver, à la sacristie, le vicaire chargé des mariages, pour décider des détails de la cérémonie.

Et il le met au courant de la situation:

... Sa fille, faisant tout à fait le mariage souhaité par les deux familles, il entend ne reculer devant aucune dépense pour une cérémonie qui doit laisser, dans la mémoire de tous, un impérissable souvenir.

Le premier vicaire lui explique ce qu'est, à Paris, la cérémonie d'un grand mariage:

... D'abord, une marquise sur le trottoir, à cause de la pluie toujours possible.

... un long tapis, reliant la marquise à l'autel...

... tous les lustres allumés...

... Dans le choeur, des fauteuils, très spécialement décorés, pour les mariés; et une douzaine d'autres pour les proches parents.

— Combien avez-vous de demoiselles d'honneur...?

— J'en prévois six.

— C'est suffisant. On réservera, pour elles et leurs cavaliers, douze chaises de velours, avec prie-Dieu, devant la table de communion.

— Et des fleurs...? Je veux beaucoup de fleurs blanches.

— Vous en aurez beaucoup.

— Je voudrais aussi deux suisses, en culottes rouges..., bas blancs et hallebarde.

— Vous les aurez... Et, en plus, des bedeaux impeccables, en noir, avec chaîne d'argent. Etes-vous content...?

— Oh! mais ce n'est pas tout!... Je veux surtout une belle musique... Ma fille et mon gendre sont musiciens.

— Vous aurez une belle musique. Notre maître de chapelle est premier prix du Conservatoire. Il y aura, à la tribune, violon, violoncelle, harpe... je vais vous donner quelques programmes pour que vos enfants puissent choisir eux-mêmes.

— Vous avez l'habitude... J'aimerais presque mieux que vous décidiez vous-même du programme.

— Alors, je vous conseille une musique vraiment religieuse, parlant à toutes les âmes, même incroyantes.

— Et il y en aura des incroyants!... Vous savez, dans les affaires, c'est fatalement assez mélangé... Il n'y a pas que des saints, dans le commerce... on y rencontre même des parpaillots. Mais, quand la musique est belle, on ne va pas chercher si elle est baptisée...

— Vous avez tout à fait raison. Je vous propose donc, comme entrée: la Marche religieuse, de Gluck; La prière, de Racine...

— Quelle prière...? Il a fait une prière, Racine...?

— Oh, très belle.

L'abbé esquisse les premiers vers:

Verbe égal au Très-Haut, notre
unique espérance;
Jour éternel de la terre et des
cieux...
De la paisible nuit, nous rompons le silence,
Divin Sauveur, jette sur nous
les yeux!

Puis il continue:

(A suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Cheque insertion supplémentaire. 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 43—No 28

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 4-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Ménagère pour une personne âgée. Ouvrage facile. S'adresser en personne à 138, rue Kitson, Norwood. 26-562-28C.

ON DEMANDE

Ménagère pour maison religieuse en ville. Maison facile d'entretien. Outillage moderne. Références nécessaires. Ecrire à Boite 634, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 28-634-3C.

ON DEMANDE — Jeune fille, compétente en sténographie et en dactylographie, pouvant converser en anglais et écrire le français à perfection. S'adresser à Boite 635, La Liberté et le Patriote. Références requises. 28-635-30C.

CALENDRIERS A VENDRE — Calendriers à annonce pour agents et commerçants. Prix les plus bas au pays. Dominion Import Company, 788, rue Main, Winnipeg 4, Man. 28-618-25C.

A LOUER — Chambre meublée pour jeune homme. Près d'autobus. S'adresser à 481, rue Ritchot. 22-425-T.F

A LOUER — Suite de 3 chambres. En haut. Pour 2 ou 3 adultes. Possession immédiate. S'adresser à 270, boulevard Dollard, St-Boniface. 24-522-T.F.

A LOUER — Deux chambres, meublées ou non. Salle de bain privée. Téléphone. 20-1706. 26-567-28C.

A LOUER — St-Boniface — Suite de 2 pièces. Téléphone: 23-4817. 27-604-29C.

A LOUER — St-Boniface — 1 chambre meublée. Entrée privée. Près autobus. Sur la rue Dumoulin. Téléphone: 43-3732. 27-602-27C.

A LOUER — Grande chambre meublée, avec toilette et douches privées. Près d'autobus Aulneau et Provencher. $25.00 par mois. Téléphone: 23-6334. 28-619-30C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre pour deux jeunes filles. Pension si désirée. Dans bonne maison. Près hôpital St-Boniface. Téléphone: 23-3608. 28-625-28C.

A LOUER — Bungalow de 4 chambres, meublées au complet — à St-Vital. S'adresser à Edmond Jacques, 525, rue des Meurons. Téléphone: 23-1553. 28-626-30C.

A LOUER — Maison de 4 grandes pièces — à St-Boniface — près de l'école et de l'église. Téléphone: 20-2445. 28-627-28C.

A LOUER — Chambre pour homme, au deuxième étage, 534, rue Ritchot. Téléphone: 23-6073. 28-628-28C.

A LOUER — Suite de 4 chambres. Moderne. Possession immédiate. Prix raisonnable. 152 rue Goulet. 28-629-28C.

A LOUER — Suite de 3 pièces, avec salle de bain privée; sur l'avenue Provencher. Possession 1er novembre. S'adresser à 215, rue Berry. 28-630-30C.

A LOUER — Chambre et pension pour 1 ou 2 jeunes hommes. Téléphone: 23-4793. 28-631-30C.

A LOUER — St-Boniface — Suite de 3 chambres, chauffées. Possession immédiate. $45 par mois. 186, ave Provencher. Téléphone: 23-3064. 28-632-28C.

A LOUER — Maisonnette et garage à Lot 36, Lorette Ouest. Cuisine et salle à diner fraichement décorées. Loyer: $25 par mois. S'adresser à Mme W. Hoskin, ou téléphonez à 52-8435. 28-633-28C.

DESIRE ACHETER — Tracteur à la vapeur, en bonne condition; gros modèle préféré. Mentionnez prix. C. Senneville, La Baie, Cté Yamaska, P.Q. 27-597-29C.

A LOUER — Suite de 3 chambres pour adultes préférablement. Salle de bain privée. Libre actuellement. S'adresser à 370, rue Desautels. Tél. 92-23[illegible], le jour, et 20-1403 le soir, entre 5 h. et 7 h. 26-568-T.F.

DESIRERAIT ACHETER — Maison avec 5 appartements en bas et en haut, suite pour louer, à St-Boniface; près école Provencher. Téléphone: 93-3134. 28-624-28C.

A VENDRE — Piano en très bonne condition, avec banc. S'adresser à 286, rue Cathédrale, St-Boniface. 28-621-29C.

A VENDRE — Tapis, rouge-vin, 9 par 12 pieds, avec dessous. Aussi tricyclette — fer à repasser automatique— lampe de table. S'adresser à 278, rue Dumoulin. 28-622-28C.

A VENDRE OU A LOUER — A 45 milles au sud-est de Winnipeg. Commerce de magasin général, avec logement. Ecole jusqu'au grade 12 à proximité. S'adresser à 137 ave Fisher, Portage-la-Prairie, Man. 28-620-28C.

A VENDRE — Magnifique propriété de 5 acres. Deux maisons. Règlement de succession. Urgent. S'adresser à M. le curé, St-Eustache, Man. 27-598-28P.

A VENDRE — 240 acres; 200 en culture. Bâtisse. Téléphone. Hydro. 2¼ milles du village. $50 de l'acre, $8,000 comptant. P. Quénelle, St-Eustache, Man. 27-595-28P.

A VENDRE — Maison de 6 pièces; centre du village de St-Pierre; conditions faciles. S'adresser à 145, Enfield Crescent, Norwood. Tél.: 20-7907. 26-577-28C.

A VENDRE — Maison dans le village de St-Jean-Baptiste. Tél. 20-4337, ou adressez-vous à Mme Antoine Lavallée, 465, rue Aulneau. 26-592-28C.

A VENDRE — A St-Boniface, maison de 14 pièces, 4 pour le propriétaire. Revenu mensuel, $135. Comptant requis, $1,500. Propriétaire quitte la ville. Accepterait offre raisonnable. Téléphoner à 23-3823. 25-550-28C.

A VENDRE — Restaurant, avec table de billard; cloisons entre tables, bon logement, le tout peinturé à neuf au printemps. Un lot en plus. Vente en bloc ou séparément. Ecrire à C.P. 116, Mariapolis, Man. 27-617-27C.

A VENDRE — Maison moderne de 8 chambres — à St-Boniface. Bel endroit, près des écoles et de la basilique. Pas d'agents. Téléphone: 20-7695. 28-623-30C.

A VENDRE — Terrain, pour cause de santé. District canadien-français. Près du village avec école jusqu'au grade XII. Maison moderne. Salle de bain. Eau chaude et froide. 427 acres pour culture mixte. 322 acres en culture dont 80 en labour, le reste en foin semé. Machinerie: presseuse-lieuse, combine, trayeuse. 120 tonnes de foin en balles. 90 tonnes de blé d'Inde ensilé. 2,500 minots d'avoine. 13,000 livres de contrat de lait. 12 cochons prêts à vendre en octobre. 45 poules de l'année. Etable moderne. Paiement initial raisonnable. Balance à termes. Ecrivez à Boite 607, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man. 27-607-28C.

A VENDRE

Norwood — Cottage 4 pièces. Prix, $3,800.00

St-Boniface — Duplexe 6 pièces; chauffage air forcé. $13,000.00

St-Boniface — Maison moderne 5 pièces; chauffage automatique. Garage double. $10,800.00.

St-Boniface — Bungalow moderne, 6 pièces. $10,000.00.

Chemin Speers — Cottage moderne 4 pièces, $5,500.00.

Magasin général près Winnipeg. Bon petit commerce. Prix, $3,500.00, plus marchandises au prix coûtant

Ferme pour culture mixte — 180 acres. Bonne eau. Hydro. 19 têtes de bétail. Machines agricoles. Le tout. $8,900.00

St-Boniface — Cottage moderne, 4 pièces. $6,500.

Norwood — Cottage moderne de 5 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. $8,600.00

Norwood — Demi-bungalow, moderne, 5 pièces. $9,000.

St-Boniface — Maison demi-moderne, 3 pièces, près basilique. $4,500.00.

S'adresser à

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
W. Coindet: 20-9458
26-584-28C.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne de 4 chambres. Prix, $8,200, à termes.

St-Boniface — Maison moderne d'un étage et demi, de 6 chambres: 4 en bas et salle de bain, 2 en haut. Prix, $9,200.

Norwood — Maison de 7 chambres. Moderne. Prix, $8,200. Comptant requis, $2,000.

St-Vital — Bungalow moderne de 4 chambres. Prix, $7,200, à termes.

Près de Winnipeg — Magasin général. Emplacement à louer, $50 par mois. Logis de 5 chambres. Bon commerce. Prix, $3,200, plus stock au prix du gros. Comptant requis, $1,800.

Près de Winnipeg — Hôtel de 10 chambres. Eau courante. Eau chaude. Bon chiffre d'affaires sur la bière: $42,000 par an, plus le revenu des chambres et du restaurant. Prix, $44,000. Comptant requis, $14,000. Accepterait propriété de ville ou de campagne.

A 165 milles de Winnipeg — 640 acres en culture mixte. 280 acres en culture. Le reste en foin. Bons bâtiments. Eau en abondance. Prix, $11,200. Comptant requis, $2,400. Balance facile.

Téléphones:
Bur.: 23-2129 - Rés.: 23-5050; 23-6757
27-615-28C.

FRANK SIMONITE LIMITED
270, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

St-Boniface — Maison moderne de 4 pièces. Grande cuisine et salon; 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Prix, $6,300.00; comptant requis, $1,300.00.

Rue Provencher — Maison de 16 chambres. Revenu possible, $400 par mois. 4 systèmes de plomberie; entrées privées; chauffage à l'huile. Garage pour trois camions. Lot 100 x 200. Chassis en aluminium. Prix: $23,000, à termes.

Norwood — Près du Précieux-Sang. Bungalow moderne de 5 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Stoker. Garage. Lot 44 x 120. Possession immédiate. Comptant requis, $3,000, si possible.

Norwood — Rue Braemar. Maison de stuc, 6 pièces, 10 ans. Grands salon et cuisine, salle à manger. Chambre à coucher et salle de bain au premier étage. 2 chambres à coucher au 2ème étage. Chauffage à l'huile, salle de récréation. Garage. Grand lot. Près écoles et autobus. $13,500.

St-Norbert — Maison de 8 pièces, cave à la grandeur. Lot de 50 pieds. Près des écoles et des églises. Prix, $3,600 comptant. Possession immédiate.

St-Norbert — Maison de 8 pièces; grands salon et cuisine; pourrait accommoder 3 familles. Possession immédiate. Prix, $4,600 comptant.

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
27-614-28C.

LE SERVICE CIVIL
(fédéral)
demande immédiatement des
APPRENTIS-CONTROLEURS DE TRAFIC AERIEN

Avez-vous entre 18 et 30 ans et êtes-vous intéressés à une carrière dans l'aviation civile?
La division du Service de l'Air, ministère des Transports, vous paiera, pendant vos études, pour la profession de contrôleur de trafic aérien dans une école départementale à Winnipeg, le salaire de $217 par mois.
Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
56-W700.

LE SERVICE CIVIL
(fédéral)
demande immédiatement un
INGENIEUR STATIONNAIRE

pour le ministère de la Défense nationale, à Fort Churchill. Hommes mariés: $390-$425; célibataires: $365-$400. Tout candidat doit détenir un certificat de 2ème classe. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
56-W704.

LE SERVICE CIVIL
(fédéral)
demande immédiatement un
INSPECTEUR EN CONSTRUCTION ET ENTRETIEN
$327-$375

pour le ministère des Travaux publics, Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
56-W702.

LE SERVICE CIVIL
(fédéral)
demande immédiatement un
INSPECTEUR DE VETEMENTS ET TEXTILES
$217-$262

pour le Service d'Inspection du ministère de la Défense Natonale à Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
56-W703.

LE SERVICE CIVIL
(fédéral)
demande immédiatement un
TECHNOLOGUE EN ALIMENTATION
$265-$315

pour le ministère de l'Agriculture, à Morden, Manitoba. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
56-W705.

LE SERVICE CIVIL
(fédéral)
demande immédiatement des
PREPOSES AUX SERVICES D'ENTRETIEN (saisonnier)
$227-$262

pour le ministère des Transports, dans différents centres du district des Services de l'Air de Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
56-W701.

LE SERVICE CIVIL
(fédéral)
demande immédiatement des
PREPOSES AU NETTOYAGE ET AIDES

pour le ministère de la Défense Nationale, à Fort Churchill. Hommes mariés: $275-$305; célibataires: $250-$280. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
56-W706.

ROYAL REALTY CO.
613, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Téléphone: 92-7497

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne de 4 chambres. Possession immédiate. Prix, $4,800.00; comptant requis, $800; paiements mensuels, $50.

St-Vital — Bungalow demi-moderne, 3 grandes pièces, près d'église, école et autobus. Prix, $3,700. Comptant requis, $700.

Norwood — Bloc appartement de 4 suites; 2 suites de 3 chambres; 1 suite de 2 chambres; 1 suite d'une chambre — indépendantes avec entrées privées, toilettes. Revenu total par mois: $255. Agé d'un an et demi. En stuc. Chauffage à l'huile. Air climatisé. Prix: $24,500.00. Comptant requis, $12,000.00.

35 milles au sud-est de Winnipeg — 400 acres de terre, 300 acres en culture. Restant en pâturage et en foin. Bâtiments modernes, avec tout équipement aratoire usuel. 20 têtes à corne. Prix total, $32,000. Paiement initial, deux-tiers. Propriétaire aimerait échanger contre maison en ville.

Résidence:
M. J.-R. POIRIER, tél. 4-1876
27-616-28C.

Avis

A cause de l'abondance des matières, cette semaine, à la suite du congrès de l'A.E.C.F.M. et de l'ouverture du "nouveau" poste CFRG, il a fallu remettre à plus tard la publication de plusieurs chroniques de paroisses.

Me Louis Deniset élu président de l'Association d'Education

Les élections qui eurent lieu à une réunion de l'exécutif de l'A.E.C.F.M., mercredi soir, ont donné les résultats suivants: Me Louis Deniset, président; M. J.-A. Dansereau, vice-président; M. H. d'Eschambault, trésorier; le R. P. L. Guy, S.J., secrétaire intérimaire; M. H. Sala, président du Comité d'Organisation et de Finances; M. A. Duhamel, président du Comité de Fonctionnement Scolaire; M. G. Guilbault, président du Comité des Réceptions; M. J. Chabalier, président du Comité du Pensionnat; le R. F. J. Bruns, S.M., président du Comité d'Enquête.

On apprend le français à partir du grade V en Colombie-Britannique

VANCOUVER — Trois écoles de Vancouver ont lancé un nouveau moyen d'apprendre le français. On peut y entendre les jeunes du grade V s'interpeller "petit garçon" et "petite fille" et dire "bonjour", au lieu de lancer le "hi, there!" Ces périodes de conversation française ont lieu trois fois par semaine.

Trois autres écoles publiques de Victoria suivent aussi ce projet et si l'on voit que, par ce moyen, les enfants apprennent plus vite et plus facilement, le Département provincial d'Education pourrait le généraliser et l'imposer à toutes les écoles.

La plus grande partie des enfants de la Colombie-Britannique n'étudient pas le français avant les grades 7, 8 ou 9. Les élèves de cinquième année, dans les écoles où l'on tente la nouvelle expérience, bénéficieront d'une avance considérable sur leurs compagnons des autres écoles.

YAKIMA, Wash. — L'énergie atomique assurera le développement de la côte nord-ouest du Pacifique, a-t-on déclaré au congrès des Chambres de Commerce de cette région.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

24-509-28P.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

La Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg reprendra ses activités le dimanche 21 octobre. Les membres sont priés de faire un peu de recrutement afin d'assurer le succès de cette première réunion d'automne.

Le comité en charge de la préparation des assemblées vous promet une autre réunion très intéressante et instructive. Qu'on se le dise et que l'on vienne nombreux, le dimanche 21 courant, afin de commencer la saison avec un élan encourageant.

LE SECRÉTAIRE.

* * *

Club du Sacré-Coeur

Encore un peu de temps et la toilette du local du Sacré-Coeur sera complètement terminée. Les allées de quilles ont été remises à neuf déjà et certaines améliorations s'y sont ajoutées. Plafond et murs sont vêtus comme ils ne l'ont jamais été. Il reste le plancher qui attend patiemment son tour. Mais ce ne sera pas long.

* * *

Cercles de Foyers

Les Cercles de Foyers pour jeunes ménages et pour parents d'enfants d'âge scolaire se mettront en marche le dimanche 14 octobre. A cette occasion, il y aura réunion à la salle Guertin à 8 h. p.m., pour tous les foyers qui ont déjà fait partie de ces cercles l'an dernier et pour les nouveaux qui désireraient joindre cette année. Bienvenue à tous les intéressés.



Le capitaine L. A. Hardy

Le capitaine L. A. Hardy, de Fort William, s'enrôlait dans l'armée canadienne en 1940 et, montant constamment en grade, il fut nommé capitaine en 1941. Démobilisé en 1945, il se réengagea en 1952 pour servir comme officier d'instruction.

Il possède donc une profonde expérience des choses de l'armée, et il peut parler avec compétence des divers aspects de la vie militaire.

Il lui sera toujours très agréable de discuter ce sujet: "L'armée, une carrière!" avec les hommes intéressés et âgés de 18 à 40 ans. Ces interviews n'entraînent aucune obligation de votre part. Vous y apprendrez toutefois une foule de détails intéressants au sujet d'une carrière "prenante" que plusieurs croient supérieure aux meilleures opportunités de la vie civile.

Demandez donc le capitaine L. A. Hardy à

264, ave Portage
Winnipeg, Man.
Téléphone 92-4074

GENEVE — La 3e session du comité intergouvernemental des migrations européennes, réuni à Genève, a abordé la discussion du rapport du directeur de l'organisation portant sur l'activité des huit premiers mois de l'année.